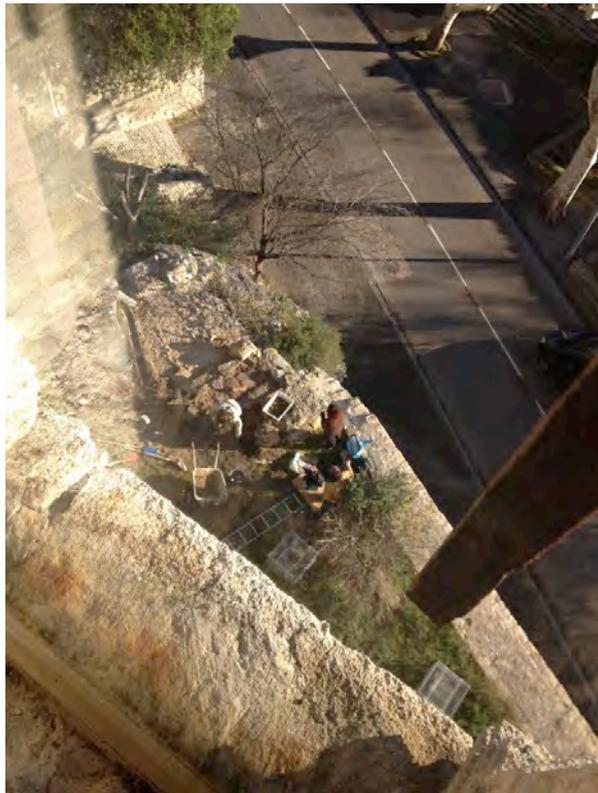


Rapport d'opérations archéologiques
(décapage, prospection à la parcelle, observations sur le bâti)
à la tour Philippe le Bel de Villeneuve-lès-Avignon (30)
du 7 au 9 décembre 2012
&
du 9 au 10 mars 2013

Nicolas Faucherre,
Université d'Aix-Marseille, laboratoire LA3M
et
Bernard Sournia, conservateur honoraire du patrimoine



Sommaire

• Problématique	page 4
• Observations	page 5
○ 1° - Décapage sur la tour-porte	
○ 2° - Observations sur la Tour	page 9
▪ Arrachement ouest	
▪ Arrachement nord	
▪ Arrachement est	
○ 3° - Sondage au pied de l'arrachement de courtine à l'est	page 13
○ 4° - Enquête sur le bâti périphérique septentrional	page 15
• Conclusions	page 20
• Annexes	
○ n°1 : autorisation de sondage	page 22
○ n°2 : chronologie	page 24
○ n°3 : iconographie	page 28
○ n°4 : site, situation, architecture	page 37

Remerciements :

- Marc Andrieu, directeur des affaires culturelles, ville de Villeneuve,
- François de Banes Gardonne, directeur de la Chartreuse,
- Michel Berthelot, MAP Luminy, coordinateur de l'ANR Pavage,
- Agata Dmochowska-Brasseur, restauratrice de sculpture
- Jean-Bernard Elzière, historien indépendant,
- Pascal Maritiaux, restaurateur, LA3M,
- Jean-Louis Vayssette, service régional de l'archéologie Languedoc-Roussillon,
- Lucy Vallauri, céramologue, LA3M

Collaborations :

Marion Caillard, Jennifer Cour, Léon Guiselin, Jean-Antoine Segura, Xavier Villat, étudiants en master 1, Émilie Dupuy, étudiante en master 2 d'Archéologie médiévale de l'université d'Aix-Marseille.

Crédits des illustrations :

Sauf mention contraire, les dessins sont de Bernard Sournia, les photos de Nicolas Faucherre et les documents anciens rassemblés par Michel Berthelot sont extraits du site Pavage.

Dans le cadre du programme de recherche PAVAGE consacré au pont d'Avignon, en complément de l'enquête de Bernard Sournia sur la tête de pont côté Villeneuve, en bénéficiant d'un stage pratique pour des étudiants en master 1 d'archéologie médiévale de l'université Aix-Marseille, trois opérations concomitantes ont été effectuées du 7 au 9 décembre 2012 au *château de la Tour du Pont*, construction des années 1300 du roi Philippe IV le Bel en tête languedocienne du pont d'Avignon :

1. un décapage des témoins affleurant sur le rocher du châtelet de la tour-porte,
2. une prospection à la parcelle pour évaluer les limites septentrionales de l'emprise de ce château disparu,
3. des observations sur le bâti de la tour elle-même pour recouper l'enquête menée dans les maisons périphériques.

Compte-tenu des résultats de cette première enquête, deux autres opérations ont été conduites les 9 et 10 mars 2013 :

1. un décapage au pied de l'arrachement du mur partant de la tour à l'est,
2. l'identification d'un bâtiment intact du palais Orsini et de son mur de clôture.

Problématique

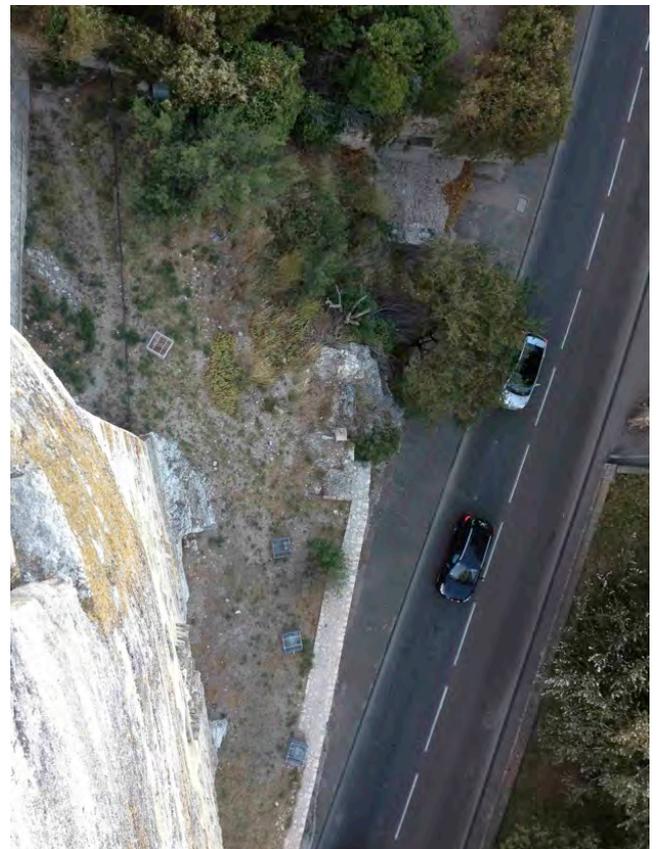
Les opérations menées sur ces deux laps de temps court (2,5 + 2 jours), a fortiori obérées par le mistral glacé, avaient un double but :

- confirmer l'emprise et l'état de conservation des substructions de la tour-porte qui était assise sur le tablier de la tête du pont, en vue d'en lever un plan détaillé et d'envisager leur cristallisation à but pédagogique, puisqu'elles sont le seul témoin tangible du débouché du pont d'Avignon en rive droite ;
- tenter d'appréhender par un sondage puis par l'observation de terrain l'emprise et les limites de l'enceinte disparue de ce *château royal de la Tour du Pont*.

La chronologie de l'ouvrage (cf. annexe n°2), établie à partir des travaux de Bernard Sournia, appelle quatre remarques:

- la plainte du roi de Sicile en 1302 parle de « tours » au pluriel, ce qui suggère que la tour-porte a été construite concomitamment à la Tour de Philippe le Bel ;
- la démolition de la tour-porte en 1787 suggère deux phases de construction, comme la Tour, que semblent attester les réparations de 1361 ;
- les déroquetages de l'escarpement du Rhône, pour des carrières comme pour l'élargissement du chemin de berge vers 1840, n'ont laissé subsister l'emprise sur le rocher que du tiers occidental de la tour-porte ;
- les courtines dont les arrachements sont aujourd'hui visibles sur la tour ne sont jamais signalées dans les sources iconographiques ou littéraires comme ayant été construites.

L'iconographie (annexe n°3) localise avec une relative précision les différents bâtiments entourant jadis la tour, tandis que l'étude du site (annexe n°4) suggère bien l'étagement des constructions dans la pente de la colline basculant en surplomb vers le Rhône.



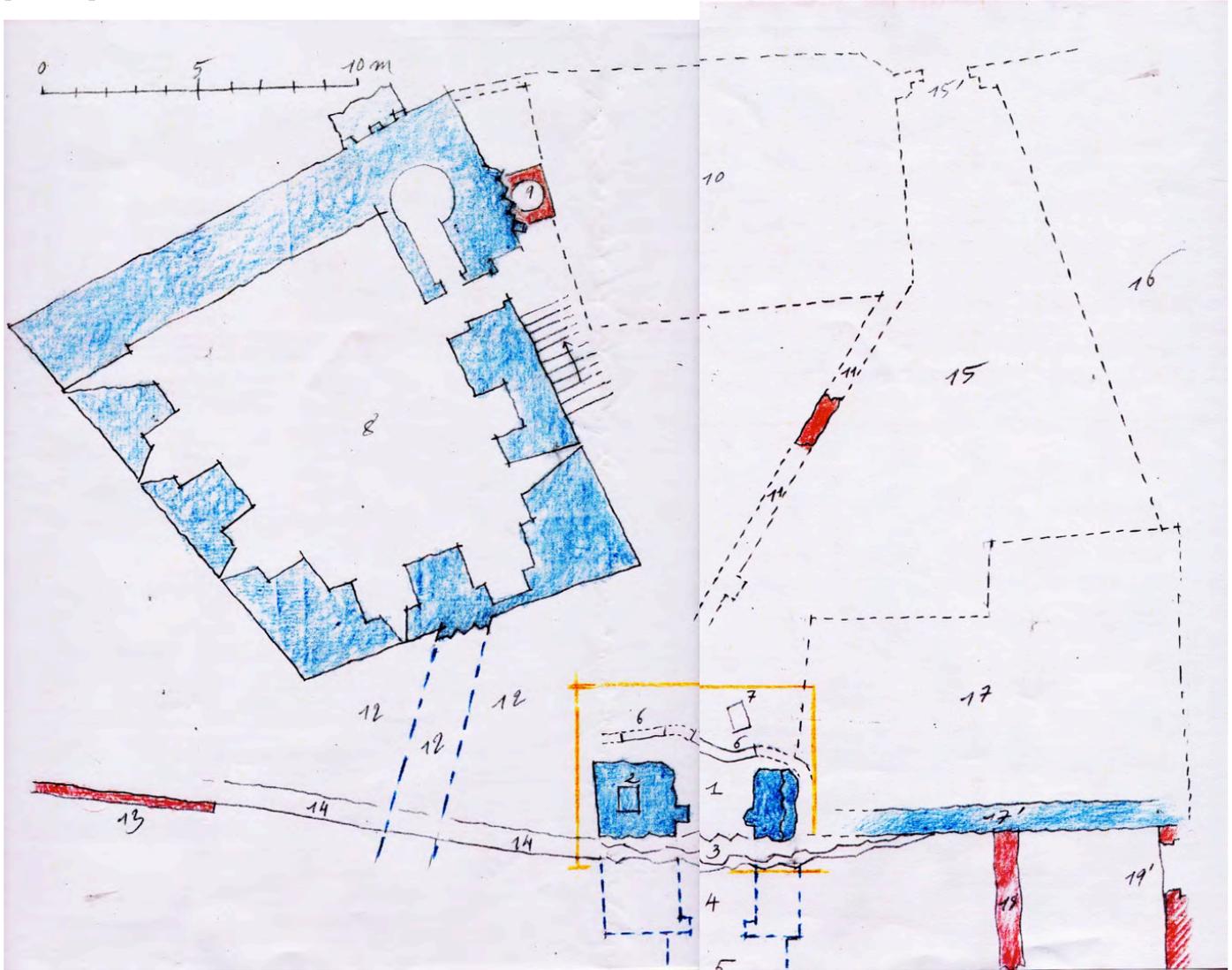
Localisation de la tour-porte sur vue aérienne verticale et depuis la terrasse de la Tour avant fouille

Observations

1° - Décapage sur la tour-porte

Le décapage de l'emprise de la tour-porte a révélé la semelle de l'ouvrage, conservée sur une hauteur d'à peine une assise en contrebas des niveaux de circulation de la chaussée du pont et directement posée sur le rocher. Le parement calcaire en grand appareil de la première assise sur la semelle est en place sur la face latérale sud. L'emprise de la vis d'escalier inscrite dans le massif méridional n'a pu être déterminée. Les deux piédroits en place marquant les vantaux ménagent une largeur de passage pour le tablier du pont d'1,80 m.

Bordant la face ouest de la tour-porte, un caniveau de pierre s'écoulant vers le nord est directement serti dans le rocher. La conduite mordant sur l'angle nord-ouest de la tour-porte atteste qu'elle a été mise en place après la démolition de celle-ci.



Plan général du secteur de fouille, nord à droite (B. Sournia, 12/2012)

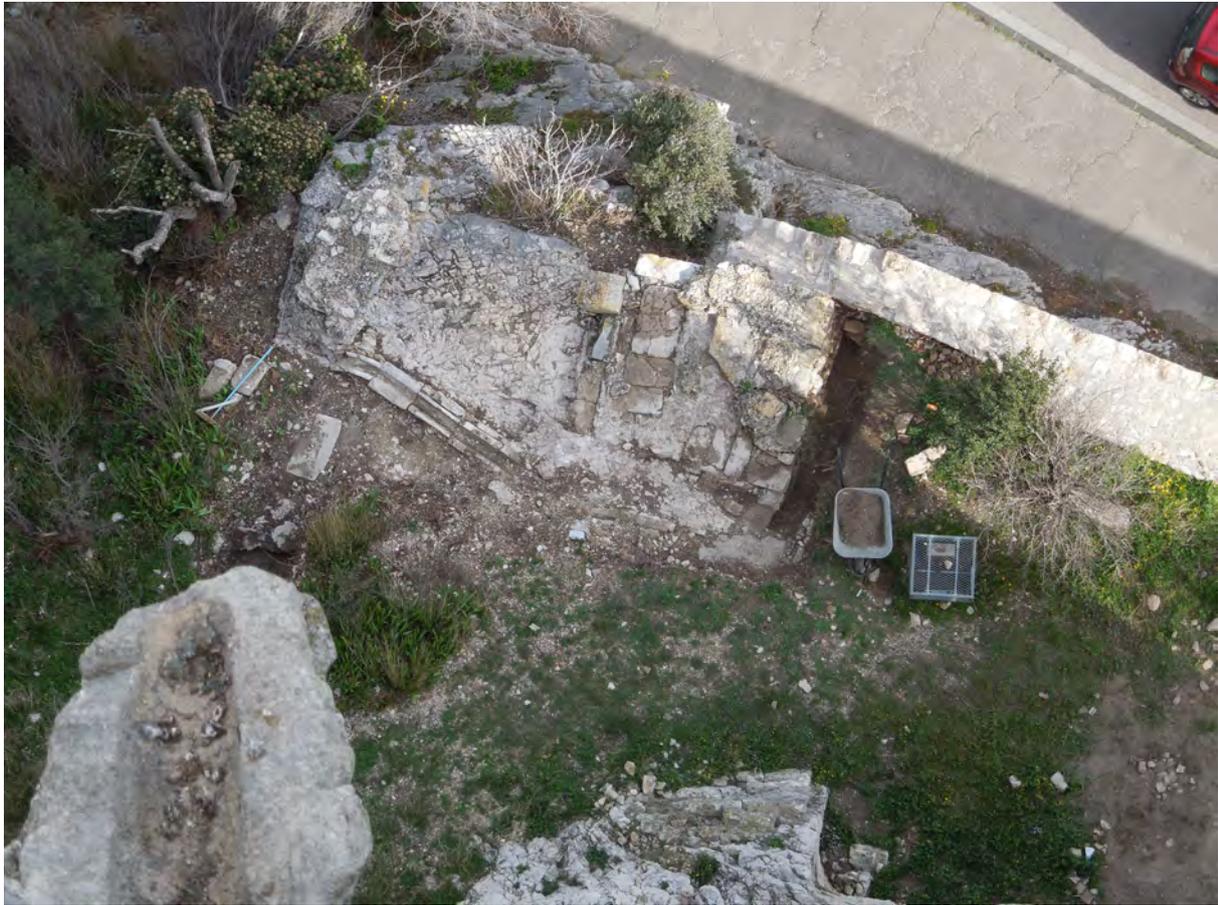
En bleu, les éléments ou vestiges de l'ouvrage médiéval
En rouge, ouvrages ou vestiges d'époque moderne
Cerclée en ocre jaune, la zone ayant fait l'objet du décapage
L'identification et la restitution hypothétique de divers locaux (en pointillés) renvoie au relevé et aux légendes de l'ingénieur du corps des fortifications Quintin de Beauverd en 1786.

Tour -porte :

- 1 Vestiges du soubassement et passage d'entrée
- 2 Bard au départ de la vis d'escalier (?)
- 3 Rocher arasé
- 4 Restitution de la face antérieure de la tour-porte, en pointillés
- 5 Aboutissement présumé de la tête du pont d'Avignon, en pointillés
- 6 Rigole
- 7 Dalle de pavage (apparemment pas en place)

Tour Philippe le Bel et ouvrages attenants :

- 8 Salle basse
- 9 Puits
- 10 Emplacement des cuisines et de la boulangerie, d'après Quintin de Beauverd
- 11 Mur de clôture, d'après Quintin de Beauverd
- 12 Emplacement du logis du gouverneur et, en pointillés, direction du mur d'enceinte méridional du châlet
- 13 Assise inférieure de la voûte ayant porté la terrasse du logis du gouverneur
- 14 Mur de soutènement, moderne (XIXe siècle ?)
- 15 Chaussée de traversée du châlet et, 15', entrée ouest du fort (Quintin de Beauverd)
- 16 Emplacement d'un magasin (Quintin de Beauverd)
- 17 Emplacement du corps de bâtiment ayant contenu la chapelle et le logis appartenant au châtelain (Quintin de Beauverd) et, en 17', mur de soubassement oriental de ce corps
- 18 Soubassement du mur nord du corps de garde (Quintin de Beauverd)
- 19 Jardin du gouverneur et 19' son mur de soutènement et porte d'accès murée



La tour-porte après décapage depuis le sommet de la tour Philippe le Bel



La tour-porte après décapage

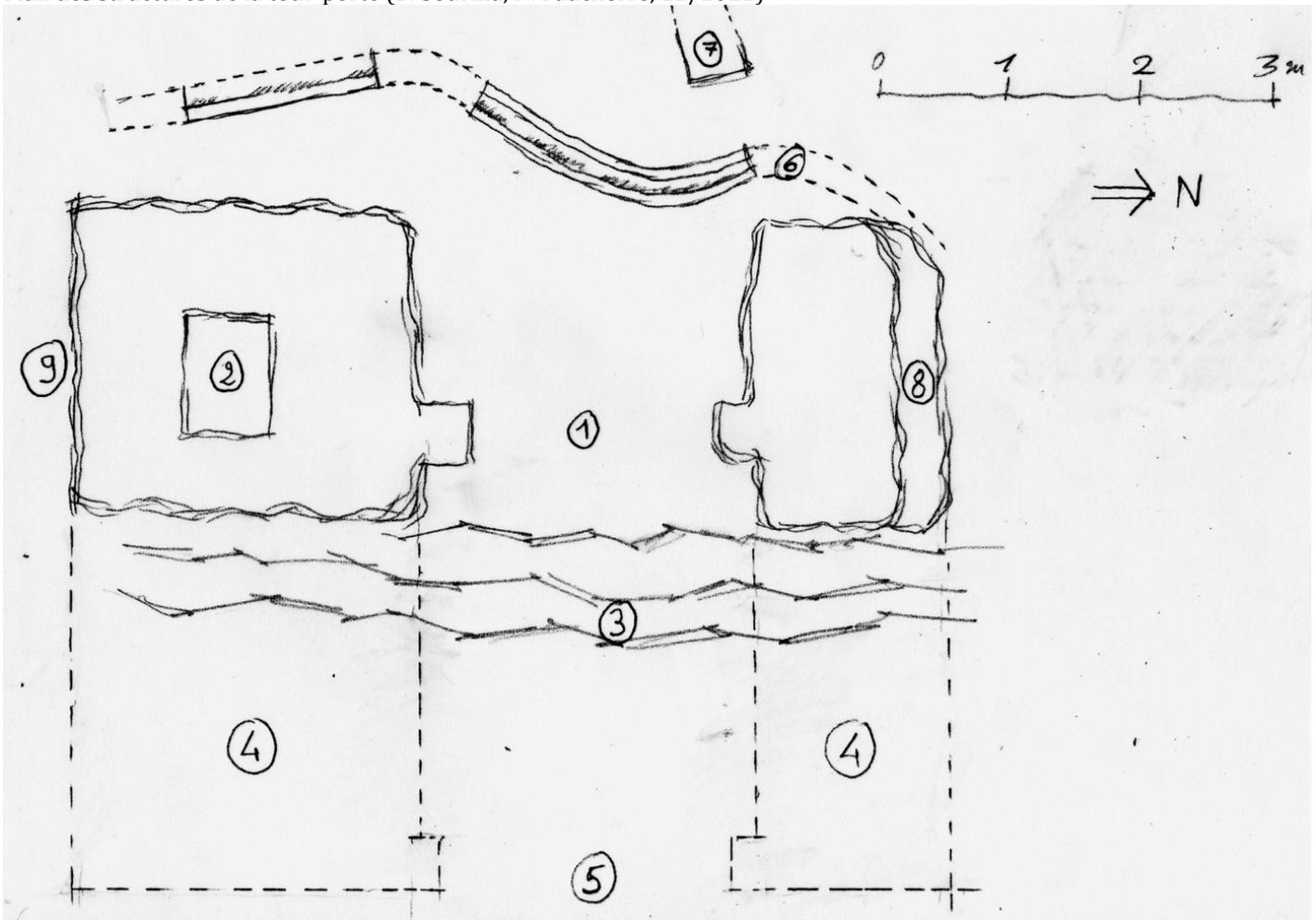


Chaussée et rigole



Soubassement de la vis d'escalier

Plan des structures de la tour-porte (B. Sournia, N. Faucherre, 12/2012)



1 - Passage d'entrée posé sur le rocher avec piédroits pour les vantaux ;
2 - Dalle ou bard, sol probable de l'escalier en vis ;
3 - Rupture de pente du déroquetage pour la RD2 en contrebas ;
4 - Tracé hypothétique de l'emprise de la tour-porte ;
5 - Aboutissement du tablier du pont ;
6 - Rigole en pierre postérieure à la démolition de la tour-porte ;
7 - Dalle affleurante dans le secteur de la chapelle (en place ?) ;
8 - Parement arraché de la face nord de la tour-porte ;
9 - Parement en place.



Vue générale après décapage



Première assise du parement méridional en place

Les structures exhumées étaient ponctuellement recouvertes d'une couche de terre végétale chargée en matériel hétérogène, allant de tessons de céramique glaçurée ou vernissée à de la porcelaine et de la faïence, associée à des pièces de cyclomoteur. La céramique fine à patte grise existe de façon résiduelle.



Céramiques hétérogènes

La seule monnaie trouvée est une piécette de cuivre très altérée, d'1,5 cm de diamètre et 1/2 mm d'épaisseur, trouvée hors stratigraphie sur le radier de la chaussée.

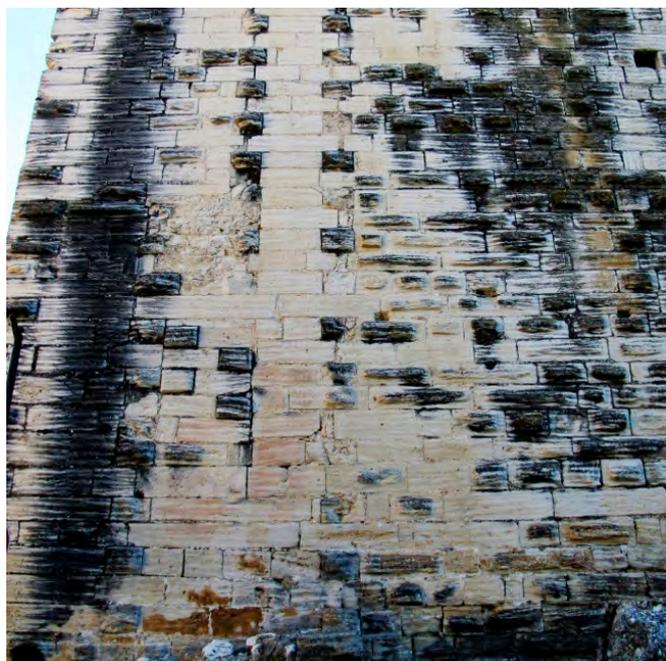


avers : VRBANVS VIII PONT MAX, clefs en sautoir. revers : S PETRVS ET PAVLVS, croix dans un quadrilobe
Il s'agit d'un Patard (ou patac), monnaie de cuivre frappée à Avignon par le légat du pape Urbain VIII (1623-1644)¹.

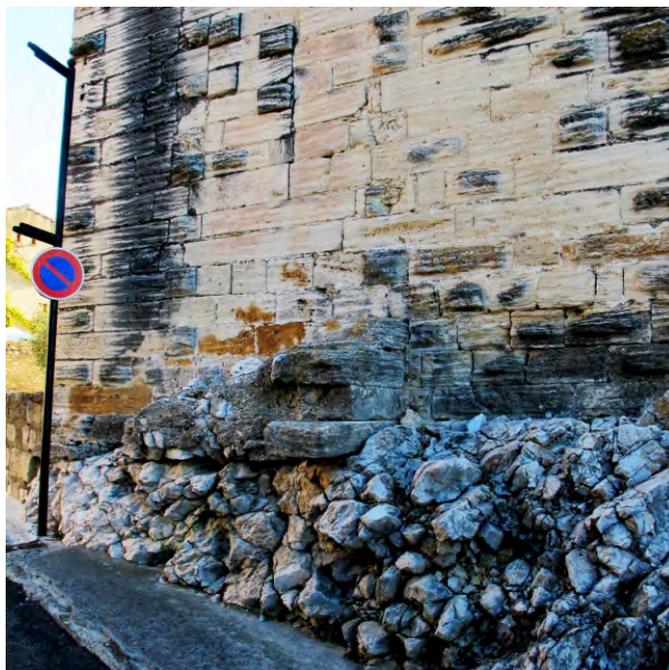
2° - Observations sur la Tour

- Arrachement ouest

L'arrachement en face occidentale de la tour, face à la montagne, correspond à deux conduits de latrine accolés, desservis depuis la vis d'escalier de l'angle nord-ouest par deux portes étroites placées à mi-hauteur du rez-de-chaussée et de l'étage, soigneusement condamnées anciennement. La fosse de récupération vidangeable porte des traces d'usage (parois altérées par l'acidité des fermentations).

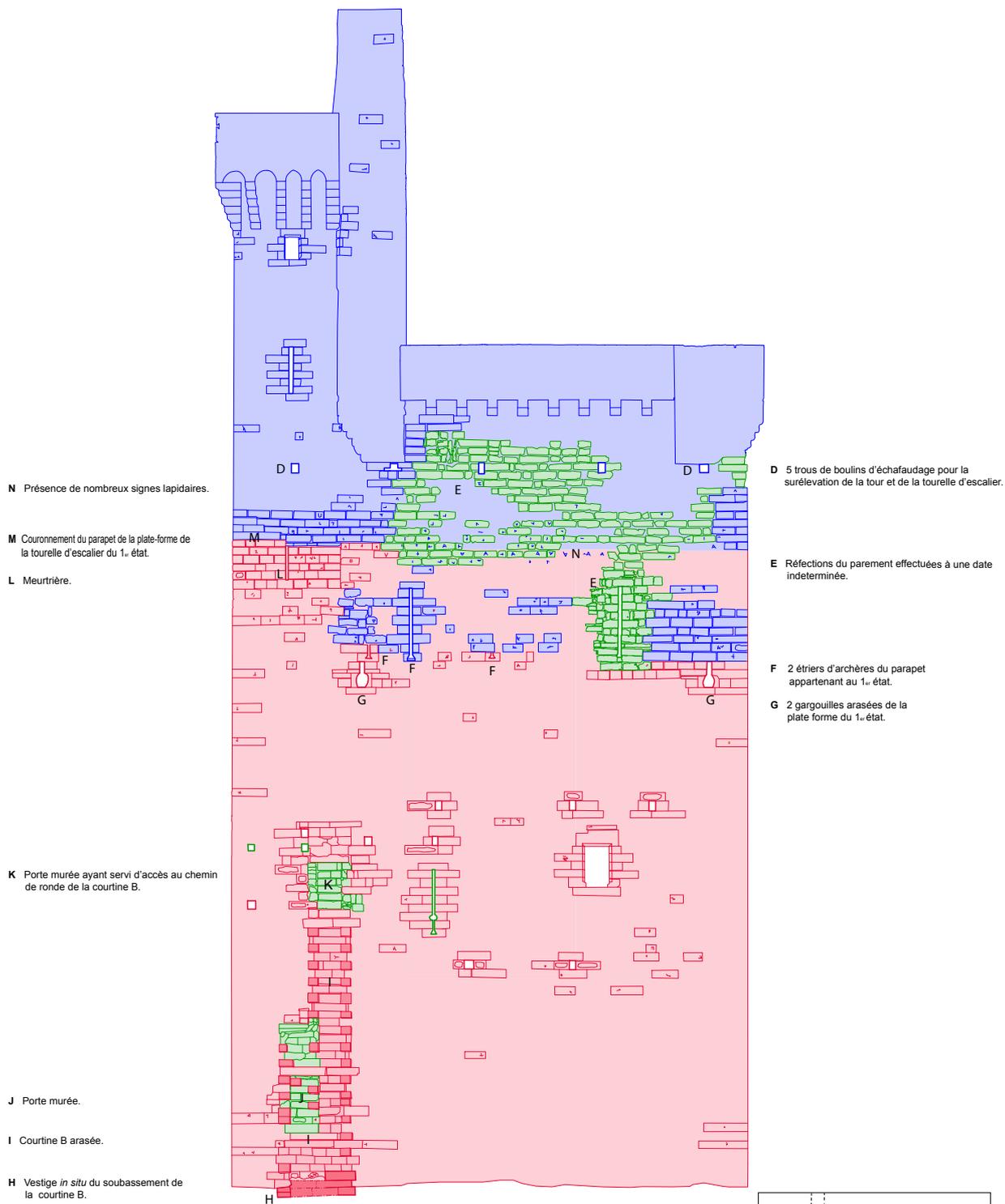


Harpage des deux conduits avec porte murée



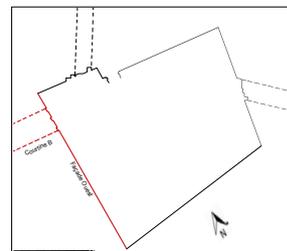
Mur de la fosse disparue reposant sur le rocher

¹ F. Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, tome II, Paris 1860, p. 379 n°4422.



Légende		
	1 ^{re} campagne	
	2 ^{me} campagne	
	Remaniements d'époque moderne	

Tour Philippe-le-Bel	Relevé - Façade Ouest		Elevation au 1/50
montée de la Tour 30400 Villeneuve-lès-Avignon	CNRS MAP UMR 3495	Emanuela Rossetti	0 5 10 m
	Mai 2012		



Elévation occidentale de la tour avec mauvaise interprétation des conduits de latrine comme arrachement d'une courtine ; relevé Emanuela Rossetti, mai 2012, MAP/Pavage.



Conduits, bretèche, gargouille



Portes d'accès aux latrines murées au rez-de-chaussée et à l'étage



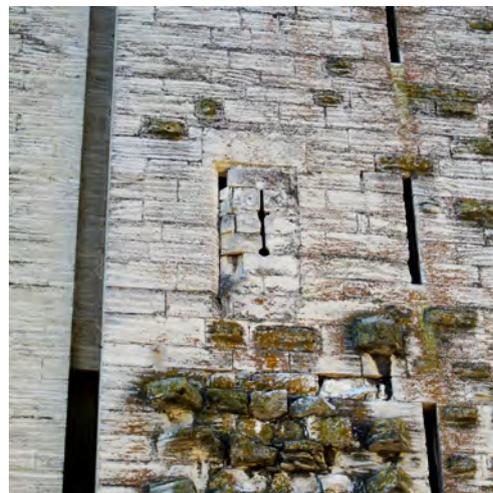
Porte d'accès à la latrine obstruée dans l'escalier en vis

Les deux arrachements sur les faces Est et Nord de la tour semblent correspondre à des chaînages d'attente de courtines non réalisées. En effet, aucune trace de mortier n'est observable entre les blocs de ces harpages en besace, attestant qu'il n'y a pas eu récupération des maçonneries censées y être accolées. Ces courtines étaient prévues pour que leur chemin de ronde sommital soit directement desservi depuis la tour par une porte.

- Arrachement nord

L'arrachement est associé à une série d'archères desservies depuis l'escalier en vis, qui étaient censées assurer le flanquement de la courtine occidentale censée occuper l'emprise de la rue Montée de la Tour ; mais l'axe de tir de ces archères est divergent vers l'ouest et non flanquant sur la pseudo-courtine. La porte d'accès au chemin de ronde sommital a été condamnée précocement depuis l'escalier en vis par une cloison appareillée percée d'une archère-canonnière en louche à traverse pattée ; celle-ci est conçue pour arc et aquebute posée, ce qui suggère une datation dans le deuxième quart du XV^e siècle.

La suggestion d'une datation précoce de l'obstruction est corroborée par l'existence, au pied du harpage d'attente, du seul puits de la tour, dont l'implantation (rapportée a posteriori au demeurant) nie l'existence de la courtine et qui en a rogné le harpage d'attente. Une exploration de ce puits aujourd'hui scellé par une dalle de béton, mais reposant probablement sur des douelles de bois datables par dendrochronologie, pourrait être envisagé.



Arrachement en face septentrionale avec puits adossé Archère-canonnière obstruant la porte du chemin de ronde de courtine

Chaînages harpés

- Arrachement est

Le mur, s'il a été réalisé, devait avoir une pente vertigineuse pour rattraper le niveau du fleuve, 20 m plus bas, et assurer le contrôle de la porte de berge interceptant le chemin de halage. L'arrachement a été bûché en partie basse et s'amincit sur sa droite pour faire place à une niche à trois blasons bûchés. Ils sont couverts d'une corniche en larmier et surmontent une ouverture grillagée ; si les blasons sont illisibles, les profils de moulures suggèrent une datation de ce remaniement niant l'existence du mur dans le milieu du XIV^e siècle, marque d'un flamboyant précoce caractéristique de l'Avignon pontifical. Le chemin de ronde sommital était obstruable depuis l'étage de la tour par un vantail de chêne en place d'origine (datation dendrochronologique en cours par Frédéric Guibal).



Arrachement en face orientale nié par une baie médiévale



Arrachement et insertion de la baie



Corniche et blasons ; à droite de celui du bas, inscription « JEAN »



Porte en place d'accès au chemin de ronde



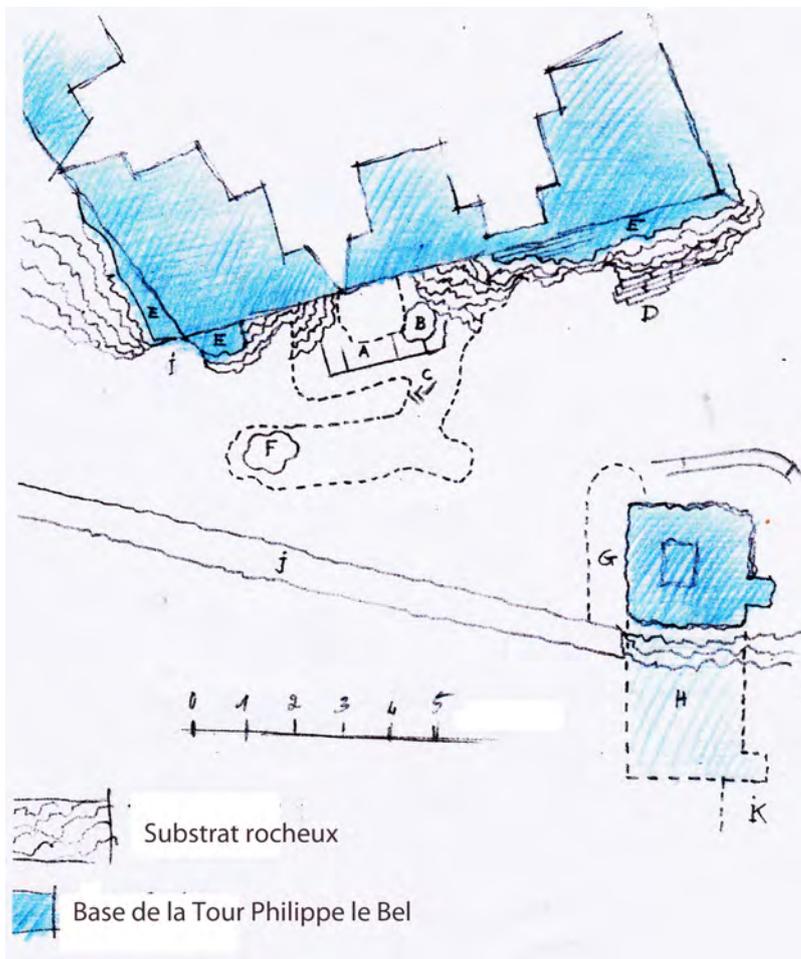
Détail d'assemblage

3° - Sondage au pied de l'arrachement de courtine à l'est

Un sondage archéologique pour repérer la trace de l'hypothétique fondation du mur oriental sur le rocher a été entrepris en mars 2013. Il devait permettre de lever l'hypothèse sur la réalité de construction des murs d'enveloppe de ce château royal. Il a donc été implanté à la stricte verticale de l'arrachement, lui-même partant en diagonale vers le sud. La couche de terre végétale ne dépassait pas dix centimètres d'épaisseur et a immédiatement révélé l'âtre d'une cheminée dont le contrecœur et le foyer étaient directement sertis dans le rocher, préalablement déroqueté. L'extension du sondage vers l'ouest ayant rencontré immédiatement le rocher, sur lequel reposent les réseaux électriques cimentés de l'éclairage de la tour et le passage du paratonnerre, preuve était apportée qu'il n'y avait plus aucun espoir de retrouver trace de la fondation du mur, la cheminée l'ayant scrupuleusement raclé si tant est qu'il ait existé.



Foyer de cheminée contre le mur de la Tour, directement posé sur le substrat rocheux



Plan du sondage sous l'arrachement de mur au pied de la Tour à l'Est
Nord à droite (dessin B. Sourmia 2003)

Nota bene : le pointillé délimite la zone de décapage

- A - Encadrement d'une plaque foyère en cinq éléments de calcaire fin
- B - Petit tas de mortier mêlé de tuileaux, résidu de gâchée
- C - Lit de mortier portant l'empreinte d'un sol en carreaux de terre cuite disposés en épi (dimensions des traces de scellement + ou - 14 cm de côtés)
- D - Fragments d'un parement taluté de quatre assises, apparemment contemporain de la tour, ayant renforcé une aspérité rocheuse à sa base.
- E - Empattement taluté de la tour (onze assises).
- F - Petit tas de mortier (résidu de gâchée ?) reposant directement sur le rocher, avec passage de paratonnerre.
- G - Tranchée dégageant le parement du flanc sud de la tour-porte.
- H - Base de la tour-porte avec, en pointillés, la restitution de sa face antérieure disparue
- I - Entaille récente dans l'empattement taluté de la tour, probablement ménagé pour l'insertion d'un ruban de paratonnerre
- J - Mur de soutènement moderne pour la route de berge, intégrant le départ de voûte d'une cave.
- K - Limite de la face méridionale du pont, restituée



Vue générale depuis le sommet de la Tour avant fouille, avec la tour-porte en haut à gauche



Vue générale depuis le nord

La cheminée partiellement exhumée (le foyer n'a pas été fouillé) correspond sans aucune équivoque à celle de la salle du logis du gouverneur, construit dans le premier quart du XVI^e siècle, implantée transversalement et prenant jour par deux croisées à l'est. Parmi les céramiques recueillies, sans signification, trois fragments de faïence, dont deux recollent, ont été trouvés reposant directement sur les arrachements du mortier de préparation du carrelage qui entourait cette cheminée, dont les joints visibles correspondent au calibre supposé de ces carreaux (14,2 x 14,2 X 2 cm). Ils correspondent de façon certaine à un modèle d'entrelacs d'un faïencier de Valence (Espagne) trouvé au palais ducal de Gandia, daté du dernier tiers du XV^e siècle².

² Identification Lycy Vallauri & Jean-Louis Vayssette (LA3M). Cf Gonzalez Marti (M.), *Ceràmica del Levante espanol Siglos medievales*, tome II, *Alicatados y azulejos*. Editorial Labor, S.A., Barcelone, Madrid, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Mexico, Montevideo, 1952, fig. 449.

On en retrouve dans beaucoup de programmes aristocratiques contemporains en Languedoc et Provence. Il est donc particulièrement révélateur de la qualité du programme décoratif de ce logis.



Fragments de faïence bleue et blanche exhumée devant la cheminée de la salle du logis



Carrelage du palais de Gandia à Valencia (Espagne), fin XVe s.

4° - Enquête sur le bâti périphérique septentrional

La difficulté à appréhender la limite septentrionale nous a obligés à étendre l'investigation au sommet du rocher de Saluces. En effet, l'escarpement contre lequel s'adosse les maisons mitoyennes à la tour (41 & 43, rue Montée de la Tour), qui était dominé par le palais Orsini (39, rue Montée de la Tour), crée un dénivelé d'une douzaine de mètres entre le tablier du pont et le rocher de Saluces sur lequel était posé le palais Orsini, en surplomb sur le fleuve et le pont. Aucune trace de la courtine dont l'arrachement se voit sur la face nord de la Tour n'a été révélée dans la visite des caves de ces parcelles.



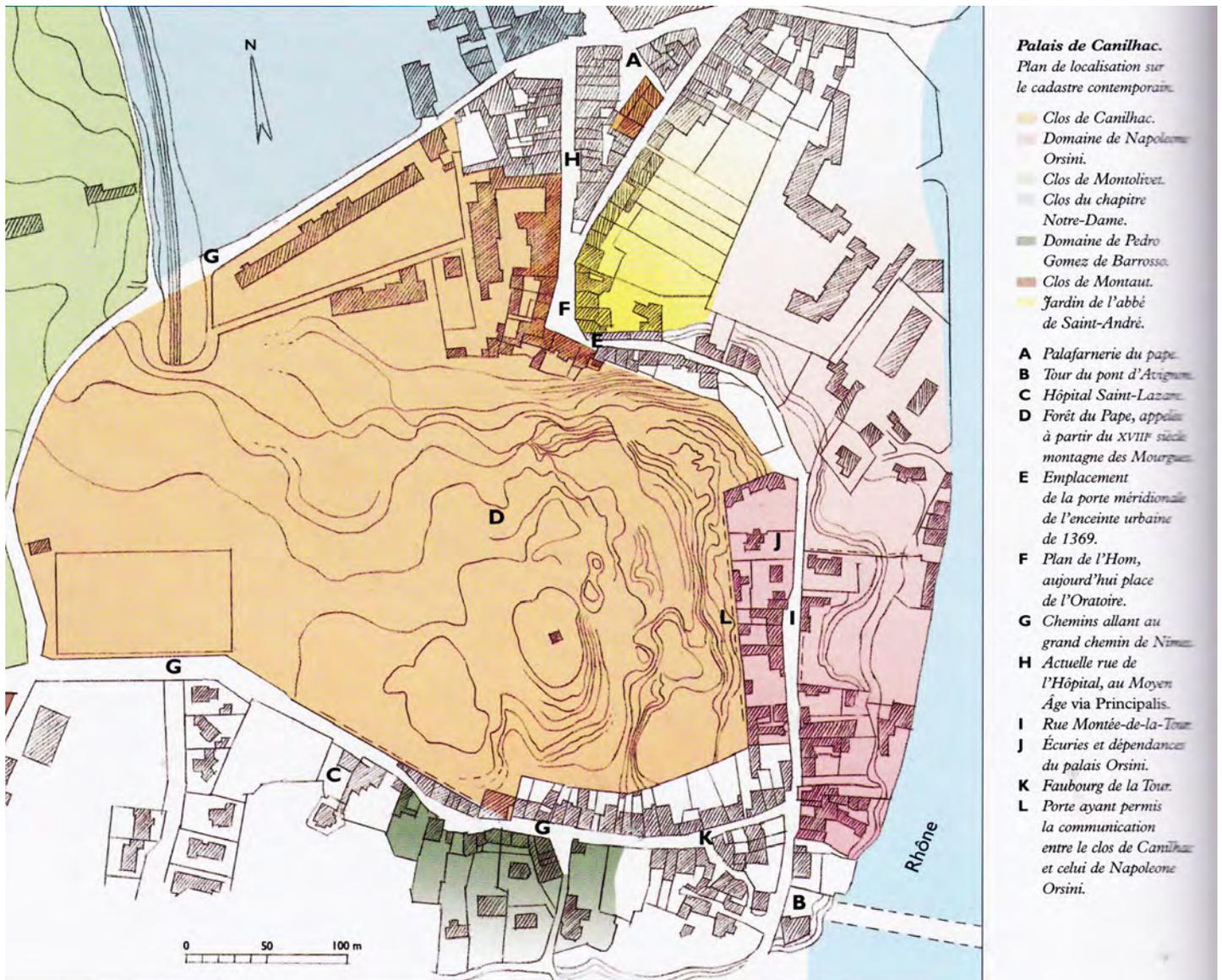
Maison Serre et ancien palais Orsini depuis le haut de la Tour



Le rocher de Saluce et la route de berge depuis le nord



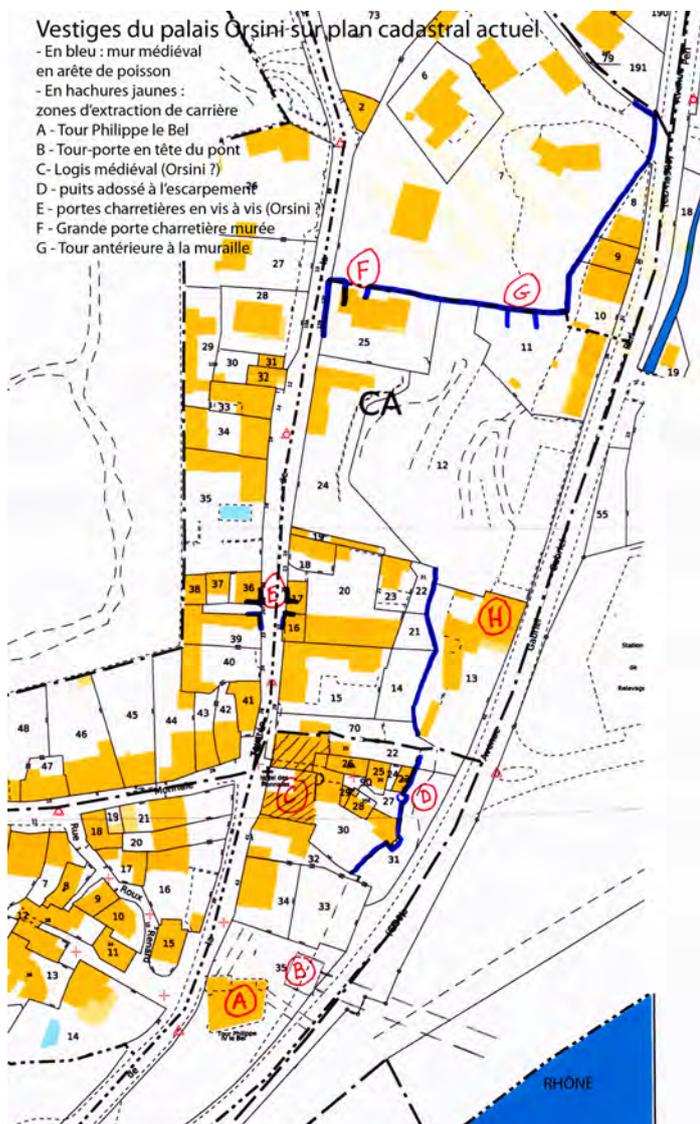
Porte murée s'ouvrant sud sous le jardin Serre



Emprises des propriétés cardinales autour de la tour du pont sur fond de cadastre actuel (in Sournia, Vaysette, Villeneuve ...)



Façade orientale d'un bâtiment du palais Orsini



Vue du palais Orsini depuis la Tour, avec le fort St-André sur l'horizon

- La résidence Orsini

Les numéros 31 à 41 rue Montée de la Tour sont centrés sur un passage couvert placé dans l'axe de la rue de la Monnaie et conduisant à un puits de bord de falaise (D du plan). La belle façade de l'hôtel ouvrant vers le Rhône à l'est a conservé quatre baies en place, dont deux restaurées et deux absorbées dans un escalier et un bâtiment adossés a posteriori. Une grande partie de la distribution et du décor intérieur subsiste.



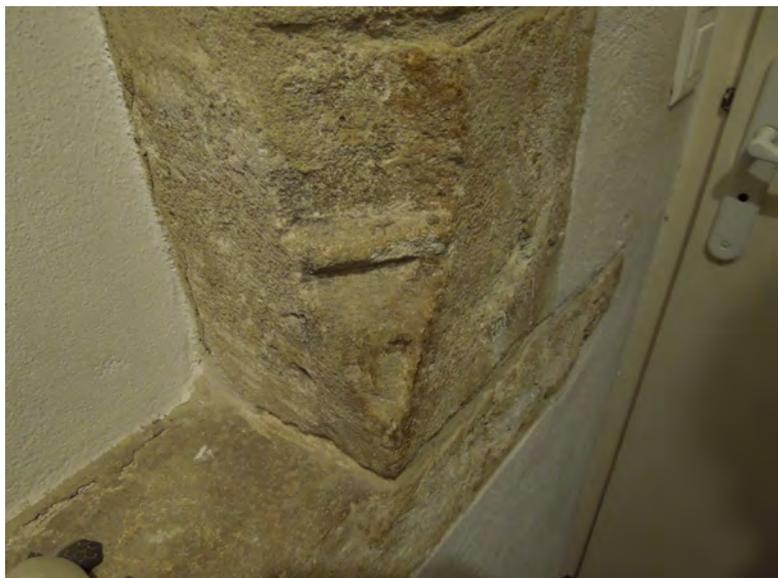
Plafond et cheminée médiévaux dans le logis du 39, rue Montée de la Tour



Baie du même palais Orsini absorbée dans un escalier en vis



Face externe et interne de la même baie géminée à trilobes



Baie géminée sur la même façade, avec détail du congés du chanfrein

- La clôture du parc sur le rocher de Saluces

L'observation aux jumelles et à pied d'œuvre a révélé un grand nombre de murs maigres de moellon caractérisés par l'emploi d'un appareil en arête de poisson. Ces murs sont tous figurés sur les premiers plans précis du XVII^e siècle (cf annexe 3), comme le sont les bretèches subsistantes du front du Rhône (plan Montaigu 1685). Sur le front nord, aujourd'hui suspendu au-dessus d'un front de taille de carrière récente, la trace d'une tour quadrangulaire et d'une grande porte, placée tout contre la rue Montée de la Tour qui devait la desservir depuis la ville, suggère un retranchement du rocher de Saluces par rapport au nord. La topographie, très bouleversée par les carrières, est marquée par ce très fort escarpement vers le fleuve, qui devait offrir, et offre encore aujourd'hui, une vue imprenable sur l'ensemble monumental avignonnais. A son pied, la maison dite du Passeur, aujourd'hui ruinée et incendiée, figure sur tous les plans depuis le XVII^e siècle. L'étude exhaustive de cet îlot devrait permettre d'en comprendre les connexions avec le château de la Tour du Pont.



Mur nord du domaine Orsini, face sud, avec arrachement d'une tour (G du plan)



Porte d'entrée du domaine Orsini sur la rue Montée de la Tour (E du plan)



Mur nord du domaine Orsini, face nord, avec tour (G du plan)



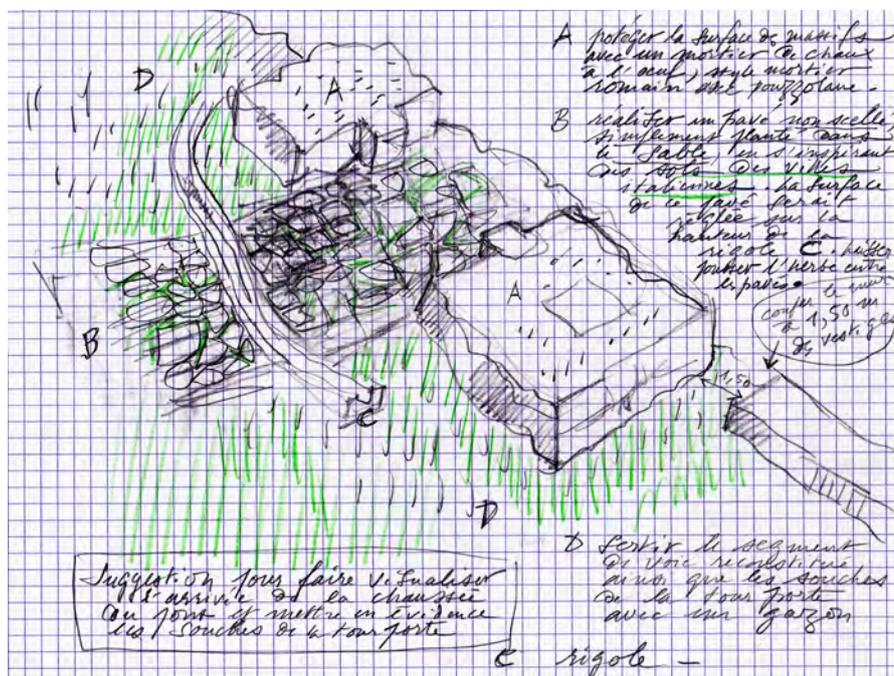
Porte murée dans la face Nord (F du plan)

Conclusions

- La tour-porte

Les témoins matériels exhumés de la tour-porte, tous subsistant en contrebas des niveaux de circulation originels, s'ils ne permettent pas d'en affiner la chronologie ou d'en caractériser la typologie structurale, permettent de mieux cerner le contexte topographique primitif de la tour et pourraient offrir un indéniable potentiel de mise en valeur par leur cristallisation. La présentation en conservation du vestige de ce châtelet de tête de pont, peut-être associée sur l'île de la Bartelasse à un repère visuel marquant l'intersection avec l'alignement de la partie avignonnaise subsistante du pont Saint-Bénézet, serait un atout essentiel à la valorisation de ce site incompris de château royal de la tête du pont, dont la liste a été établie par Jean Mesqui en 1983³.

L'initiative de la municipalité de Villeneuve, à la suite de deux réunions tenues les 27/5/2013 et 3/6/2013, semble s'orienter dans le sens de la cristallisation du vestige de la tour-porte avec marquage de la chaussée du pont par un pavage restitué, associé à un pupitre placé au niveau supérieur, en collaboration avec une entreprise Monument historique spécialisée dans les mortiers de chaux.



Proposition de Bernard Sournia pour la stabilisation de la tour-porte.

- Les arrachements sur la tour

Les investigations conduites dans la périphérie immédiate de la Tour n'ont montré aucune trace probante de la construction des deux murs dont les arrachements se lisent sur ses faces nord et est ; ces arrachements auraient pu, soit délimiter le périmètre primitif du château de la Tour du Pont interceptant le chemin de berge, soit être connectés à une enceinte urbaine. Il convient à cet égard de souligner que le château royal redéployé au début du XVI^e siècle s'adosse à la tour en niant les courtines prévues.

Le dossier archéologique sur ce point paraît définitivement clos sur une énigme, compte-tenu de la lourdeur et de l'incertitude d'une fouille du puits extérieur, seule investigation envisageable. Il convient toutefois de noter que si château il y a eu dans l'état Philippe le Bel, sa vie active n'aurait pas dépassé 40 ans, compte-tenu d'une datation vers le milieu du XIV^e siècle au plus tard de la niche à blasons rapportée

³ « A propos de la fortification du pont. *Pons castri et castrum pontis* », *Château Gaillard*, XI, 1983, p. 219-232.

contre l'arrachement oriental. Nonobstant, si la crise aigüe de 1307 entre le roi de France et son cousin le comte de Provence secondé par les Avignonnais (cf annexe 2) constitue bien l'abandon en cours de la construction de deux murs⁴, l'installation d'un pape français et francophile deux ans plus tard en Avignon aurait de toutes façons rendu caduque ce retranchement royal agressif. Deux ans pour ériger un château, ça reste un peu court !

- L'enquête topographique sur le rocher de Saluces et le palais Orsini

La fécondité de l'investigation à la parcelle et du report graphique des murs de clôture existants dans le secteur nord a complètement renouvelé l'approche que nous avons du château et du secteur septentrional le dominant dans sa réalité du XIV^e siècle, au point qu'elle nous amène à formuler deux hypothèses qui vont justifier de la prolongation de l'enquête par d'autres moyens d'investigation :

- L'emprise du palais Orsini, concédée par le roi de France à son fidèle cardinal faiseur de papes avignonnais entre 1321 et 1329, devait à sa mort (intervenue en mars 1342) revenir à la Couronne, comme s'il rendait un bien qui lui avait été confié de son vivant⁵. Dans ces conditions, le rocher de Saluces bordant le fleuve en amont immédiat de la tour a-t-il pu constituer la basse-cour du château ou plutôt un quartier retranché connecté à la tour pour les cardinaux francophiles ?
- Les connexions de murs médiévaux qui s'établissent avec les murs du bourg de Villeneuve suggèrent la mise en place d'une clôture du rocher de Saluces et de la montagne des Mourgues en arrière qui se serait connectée avec l'enceinte urbaine, elle-même adossée et connectée au Mont Andaon. On sait que cette muraille urbaine dotée de deux portes et de tours carrées mâchicollées, qui absorbe vite la chartreuse du Val-de-Bénédiction, est érigée à partir de 1369⁶.

Des moyens du programme Pavage seront mis en œuvre cet été pour un relevé des façades sur les deux rues de la Monnaie et Montée de la Tour du quartier de la tour, qui débouchera sur un Modèle Numérique de Terrain (MNT) du quartier de la tour et du Rocher de Saluces en 1685 (fond de plan Montaigu) et permettra ensuite, par méthode régressive, de restituer l'état à la fin du XIV^e siècle.

⁴ Plus maigres d'1 m dans le texte de 1307 que dans la réalité observable, s'il s'agit bien de nos deux arrachements.

⁵ B. Sournia, J.-L. Vayssette, *Villeneuve-lès-Avignon. Histoire artistique et monumentale d'une villégiature pontificale*, cahiers du patrimoine, Paris, 2006, p. 154.

⁶ B. Sournia, J.-L. Vayssette, *Villeneuve ... op. cit.*, p. 62-63.

Autorisation de sondage



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de l'archéologie
Affaire suivie par : Christophe Pellecuer
Ligne directe : 04 67 02 32 74
Courriel : christophe.pellecuer@culture.gouv.fr

Arrêté n° 12/495-9113

N/Réf : ChP/BK/12/1823

LE PREFET DE REGION
Préfet du département de l'Hérault
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du Patrimoine, notamment son livre V et les articles R. 545-1 et suivants relatifs au Conseil national et aux Commissions interrégionales de la recherche archéologique ;

Vu la demande présentée par Monsieur Nicolas Faucherre, en date du 26 octobre 2012 reçue le 29 novembre 2012 et enregistré sous le n°12/3447;

Considérant que le programme d'intervention présenté est susceptible de compléter notre connaissance du pont dit d'Avignon en rive droite du Rhône ;

Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles,

A R R E T E

Article 1^{er} :

Monsieur Nicolas Faucherre, demeurant 18 rue de Terrusse 13005 Marseille, est autorisé à procéder à une opération de sondage :

à partir du 7 décembre jusqu'au 31 décembre 2012

concernant en région Languedoc-Roussillon, le site de :

Département : Gard

Commune : Villeneuve-lès-Avignon

Cadastre : Année :

Section/Parcelle : Section BZ parcelle 35

Nom donné au site archéologique : Abords Tour Philippe le Bel

Propriétaire du terrain : Ville de Villeneuve-lès-Avignon

Programme scientifique : 24 - Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organisme de rattachement du titulaire de l'opération : Université

Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon – 5, rue Salle l'Evêque – CS 49020
34967 Montpellier – Tél. 04 67 02 32 00 – Fax 04 67 02 35 20

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

Le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie un rapport de synthèse qui devra fournir un exposé détaillé des résultats scientifiques obtenus durant la campagne de sondage. Ce rapport en triple exemplaire comportant un cédérom et une notice pour publication dans le Bilan Scientifique Régional, sera accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

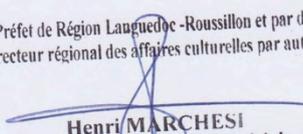
Sans objet

Article 5 :

Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 5 décembre 2012

Pour le Préfet de Région Languedoc-Roussillon et par délégation
P/Le Directeur régional des affaires culturelles par autorisation


Henri MARCHESI
Conservateur régional de l'Archéologie

Copie :

- Monsieur le Maire de Villeneuve-lès-Avignon

Chronologie de la Tour dite de Philippe le Bel et du châtelet en tête occidentale du pont d'Avignon

établie sur la base de l'étude de Bernard Sournia pour l'ANR Pavage (MAP Lumigny),
La tour du pont et le châtelet de Philippe le Bel à Villeneuve lès Avignon. Restitution d'un édifice disparu
(version du 10 octobre 2012, qui donne les références des sources citées)

et

de l'ouvrage de B. Sournia, J.-L. Vayssette,
Villeneuve-lès-Avignon. Histoire artistique et monumentale d'une villégiature pontificale,
cahiers du patrimoine, Paris, 2006.

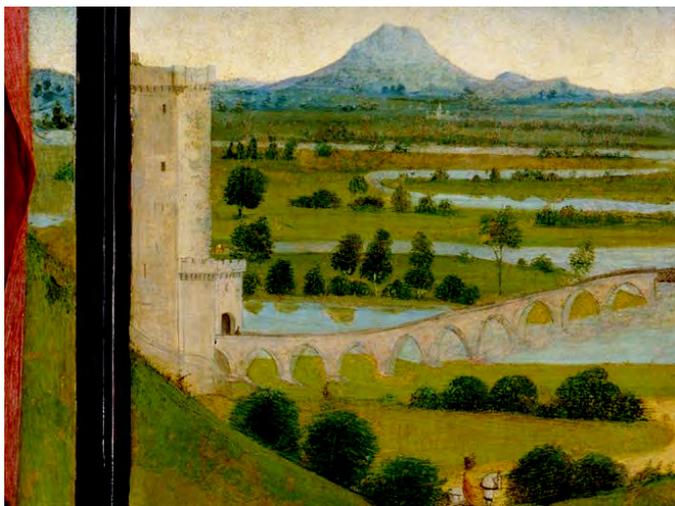
- Avant 1226, d'après une enquête de 1291 : il existait *ante obsidionem* à la tête du pont d'Avignon côté Languedoc, sur les terres tenues par l'abbaye de Saint-André, un châtelet tenu par les Avignonnais, *quoddam portale quod factum fuit per homines Avinionis*.
- Après le siège d'Avignon de 1226 : un premier contrat de pariage est passé entre le roi de France Louis VIII et l'abbé de Saint-André, par lequel l'un et l'autre se déclarent coseigneurs de ce canton de la rive droite.
- 1290 : mariage du frère de Philippe IV le Bel, Charles de Valois, avec Marguerite, fille de Charles II d'Anjou, roi de Sicile, tous deux coseigneurs d'Avignon depuis mort Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX ; Charles II cède à l'époux les comtés d'Anjou et du Maine (qui font ainsi retour dans l'apanage de France), tandis que Philippe abandonne sa part indivise d'Avignon à son oncle Charles ; le Rhône devient frontière.
- 1292 : en conséquence, Philippe le Bel remet en cause la prétention avignonnaise à la maîtrise de la tête occidentale du pont : un nouveau contrat de pariage est passé avec l'abbaye Saint-André pour la construction d'un château sur le Puy Andaon — selon les travaux de B. Sournia et J.-L. Vaussette, le fort Saint-André ne sera finalement érigé que sous Jean le Bon — et la création d'un second château sur le port vieux, *in portu veteri, à l'emplacement qui conviendra au souverain*. La mainmise royale va concerner l'ensemble des reliefs et escarpements rocheux qui surplombent la tête du pont, dit la *Montagne*. L'acte de pariage spécifie que *les clefs des portes de la ville, ou des villes de Saint-André et des Angles, devront être à la garde d'un commun gardien dudit seigneur roi et dudit monastère, en temps de paix comme en temps de guerre*.
- 1302 : Charles de Sicile se plaint des *turres et turrium* que son neveu le roi de France fait réaliser sur la rive occidentale, *iuxta pontem Avinionis in territorio terre nostre*.
- Juin 1302 à juin 1303 : versements successifs, pour un total de 2250 livres, par le sénéchal du roi à Beaucaire Jean d'Arrablay puis par son successeur Jean de Varenne *pro edificatione turris, que construebatur in capite pontis Avinionis*.
- Septembre 1302 à juin 1303 : dépense pour la garnison et pour Jean de Maupuis, *gardien (custos)* de la *turris que facta est in capite pontis Avinionis*.
- 4 octobre 1307 : une délégation de représentants du roi de Sicile et de citoyens avignonnais vient prendre les mesures de deux murs — l'un au nord-ouest, *a circio*, l'autre au midi, *a parte meridiei*, de douze palmes et quart (3 m) de longueur (*longitudinis*) et de trois palmes (75 cm) d'épaisseur (*latitudinis*) — en cours de construction par sept tailleurs de pierre sous la responsabilité du maître d'œuvre Rodulphe de Mornel et jette par trois fois un caillou sur les murs en proférant ces mots : « *je dénonce l'ouvrage en cours (nuncio novum opus)* ».
- 17 octobre 1307 : une nouvelle escouade d'Avignonnais s'empare pour neuf mois de la tour, prenant sa garnison en otage.

- 1^{er} février 1308 : le juge mage de la sénéchaussée de Beaucaire ordonne sans succès l'évacuation de la tour et la reddition des clefs.
- 29 juin 1308 : le sénéchal de Beaucaire Bertrand Jourdain de l'Isle reprend possession de la tour pour le roi.
- 1309 : le pape Clément V s'installe en Avignon.
- 1342-1344 : mutations de propriétés de maisons à proximité du pont à Villeneuve, montrant la pérennité d'occupation du secteur de la tête du pont par des cardinaux proches du roi de France :
 - Le lieutenant du roi en Languedoc donne à Pierre Bertrand, barbier du pape, pour lui et les siens, une maison sise à la tête du pont d'Avignon qui avait appartenu à *feu Tassin de Malbolge, châtelain de la tour royale du pont d'Avignon*, puis le nomme à son tour *châtelain de la tour du roi* ; la maison en question est dite *attenance à la chapelle située près de la tour* ;
 - Le cardinal Pierre Roger, puis son frère Guillaume, acquièrent l'ancienne résidence du cardinal Pierre d'Arrablay, sur le site de la *Montagne* surplombant le châtelet royal ;
 - A la mort de Napoléon Orsini, en mars 1342, ce grand cardinal, faiseur de papes et champion du parti français, avait exprimé le vœu que son palais à Villeneuve avec ses nombreuses dépendances « *demourassent perpétuellement au roi de France* » ; et pour cause, puisque ce palais était situé *prope Rodanum et turrim regiam capitis pontis*, soit sur le rocher dominant immédiatement la tour au nord ;
 - Jean, duc de Normandie autorise Annibal de Ceccano, évêque de Tusculum, de construire et d'entretenir un pont de bois à cheval sur la voie publique *de manière à ne pas gêner la circulation entre deux demeures qu'il possède à Villeneuve de Saint-André*.
- Septembre 1343 : Philippe VI est présent à Villeneuve et signe plusieurs documents *à la tour du pont d'Avignon*.
- 2 février 1361 : achèvement des renforcements contre les routiers anglais (ouvrages de charpente et huchettes des créneaux) du châtelet par le chevalier Guiraud d'Ami, seigneur de Rochefort et capitaine de la tour du pont.
- 16 novembre 1362 au 16 mai 1363 : séjour à Villeneuve du roi Jean II le Bon, libéré sous caution pour constituer sa rançon auprès du pape : construction du fort Saint-André et probablement surélévation de la tour du pont augmentée d'un étage, simultanément à l'érection des enceintes d'Avignon (1355) et Villeneuve (1369).
- 1395 : incendie des tabliers provisoires de charpente du pont construits en remplacement d'arches rompues par des crues du fleuve, à l'initiative de Pedro de Luna, le très controversé pape Benoît XIII, en vue de compliquer la traversée du fleuve aux émissaires royaux ; durant 16 ans, le bras de fer entre le roi et le pape fait des résidences voisines du châtelet, l'ancien palais Orsini en particulier où résident les ducs (Berry, Bourgogne et Orléans) dépêchés par le roi pour tâcher de régler le conflit, le quartier général des forces royales.
- Automne 1398 : premier siège d'Avignon pour déloger ce pape aragonais replié dans son palais forteresse
- 1403 : fuite du pape
- 1410-1411 : dix-sept mois de siège d'Avignon, tenue militairement par le neveu du pontife, Rodrigo de Luna, mené à partir de la Tour du Pont.
- 1422 : la chapelle dédiée à Saint-Louis est détruite par un incendie et reconstruite.
- 1431 : conflit entre les deux rives, occupation par les Français de la rive pontificale, exactions et déprédations en réponse. Le capitaine de la tour Mathieu de Villebresme succède à Pierre Prévost.

- 1442 : la Tour du Pont est gardée par huit arbalétriers et quatre hommes d'arme, sous les ordres de Jean Berclay, écuyer, garde et capitaine.
- 1481 : transmission du comté de Provence au royaume de France.
- Entre 1508 et 1517 (non documenté) : des réparations sont programmées « *en ceste présente tour et maison du port et passage de Villeneuve lez Avignon* », qui correspondent vraisemblablement à la construction du logis du gouverneur (ou *capitaine*), accolé à la tour et au châtelet, documenté par l'iconographie comme un bâtiment crénelé éclairé de larges fenêtres à croisées et précédé d'une terrasse cantonnée d'une guérite en balcon sur le fleuve, telle que le montre le dessin de *Bagni* (1618).
- 1551 : Antoine-François Scarphy est *maître des ports, ponts, passages et capitaine de la tour au bout du pont de Villeneuve*.
- 24 février 1596 : Thomas Platter visite Villeneuve ; il indique que *Villeneuve est formé de trois quartiers appartenent au roi de France ... Le troisième quartier est une ville ouverte, située près du pont et possédant quantité de belles hôtelleries*.
- 1616 : André Bouchard est *commandant pour le roi à la tour du bout du pont*.
- 1633 : les deux dernières arches villeneuvoises du pont s'écroulent et sont rebâties en dur, comme le montre la gravure d'Israël Silvestre (1654).
- 1669 : la presque totalité des arches centrales est emportée par la crue et n'est pas rétablie ; une rampe en spirale enjambant le chemin de berge est créée pour relier le niveau de la berge à celui de la tour-porte, huit mètres plus haut.
- Entre 1672 et 1686 : le fleuve est détourné de son lit avignonnais pour couler désormais dans le « *canal des Tuilleries... qui costoie le Languedoc* » ; des travaux considérables, documentés de façon imprécise, vont être réalisés au château du pont, qui comprend alors au moins une chapelle, des écuries, un four, un puits et un pigeonnier.
- 22 mars 1686 : Rapport d'inspection de Vauban pour « *achever de tirer entièrement le Rosne du costé de Villeneuve* », qui précise : « *mon avis est que la pile 18 soit chargée de dix huit a vingt toises de maçonnerie afin d'augmenter la pesanteur de sa butée, sur le haut de laquelle on pourra mesme bastir un corps de garde qui pourra servir en temps et lieu pour empêcher que les bateliers n'abusent du passage en y mettant de petites pieces de canon, ce lieu n'ayant d'accez que par la tour du pont qui est une forteresse tres aisée a maintenir quoy qui arrive ...*
- 18 novembre 1692 : Devis de l'ingénieur du Plessis pour *paver le dessus de la chambre qui est dans la culée du pont avec cailloux posez sur un lit de mortier suivant la pente*. Travaux adjugés au maçon Cubizol en mars 1693.
- Entre 1700 et 1707 : le haut de la tour est adapté à une fonction carcérale.
- 1747 : réparation des vitrages et des plombs des croisées à la *salle de l'auditoire (?) à la tour du pont*.
- 1752, le directeur général des fortifications du Languedoc, Jacques-Philippe Mareschal, dénonce l'inutilité de la *tour du pont* et propose son affectation en magasin à munitions, puisqu'elle est à *l'épreuve de la bombe*. Il estime le logement du gouverneur *peu considérable*, et la chapelle, *petite et bien mal ornée*.
- 1777 : l'ingénieur Blait de Villeneuve indique que les bâtiments annexes de la tour *ne seront bientôt qu'un tas de ruines, la dépense qu'on y fait annuellement pour les empêcher d'écraser les passants est considérable et en pure perte*. Il précise, sans doute à l'appui de documents disparus, que *les murailles qui étaient tombées en 1235 (sic) furent rebâties en 1369 par ordre du roi Jean*.

- 1778 : les fondations des trois piles du pont côté Villeneuve sont curetées, alors qu'un corps de garde avait antérieurement été établi sur la quatrième pile.
- 1787 : *cette tour et tous les bâtiments qui en dépendent, qui servaient à loger le gouverneur et le poste qui y tenait, sont actuellement vacants et inutiles* ; le devis pour son rétablissement par l'ingénieur Quintin de Beauverd signale *un petit escalier qui descend dans la cour et monte au dessus de la porte d'entrée du fort ... Cet étage est dans un état pitoyable, carrelage, plancher, portes, fenêtres, rien ne tient et la couverture a besoin des plus grandes réparations.*
- 6 octobre 1787 : cession de la *tour et ses dépendances* par le ministère de la guerre au chirurgien major du fort Saint-André, Seigneuret, à charge pour lui qu'il démolisse à *ses frais les voûtes caduques et la rampe*. Le maréchal de camp Gordon d'Ainzy, directeur des fortifications, observe alors que *« la démolition des voûtes de la rampe a entraîné celle de l'avant-corps portant les mâchicoulis au dessus de la porte d'entrée du fort. La voûte qui recouvrait le tout et partie des murs latéraux ont suivi. Cet éboulement inévitable a mis à jour la coquinerie des premiers constructeurs qui n'avoient fait que plaquer le tableau au dessus de la porte »*.
- 1819 : estimation contradictoire d'où il ressort que *la tour... est bien conservée* mais que *les autres bâtiments ont été totalement abandonnés*. La *vente des matériaux provenant de la démolition* est estimée à 3000 francs.
- 1829 : acquisition de la tour, *« précieuse à ses habitants »*, par la ville pour la somme de 1900 francs en vue de *« conserver à la postérité un monument majestueux et qui rappelle à cette ville de glorieux souvenirs »*.
- Entre 1836 et 1840 : démolition totale des bâtiments et du châtelet, liée au déroquetage de la falaise pour l'élargissement du chemin de berge, devenu route départementale D2.
- 1862 : classement par liste de la tour au titre des Monuments Historiques.
- 1895 : le relevé de l'architecte des Monuments Historiques Henri Nodet représente le site dans son état actuel.

Annexe 3 : Iconographie (rassemblée par Michel Berthelot et disponible sur le site en ligne Pavage)



La tour sur le retable de Peruzzi, 1480



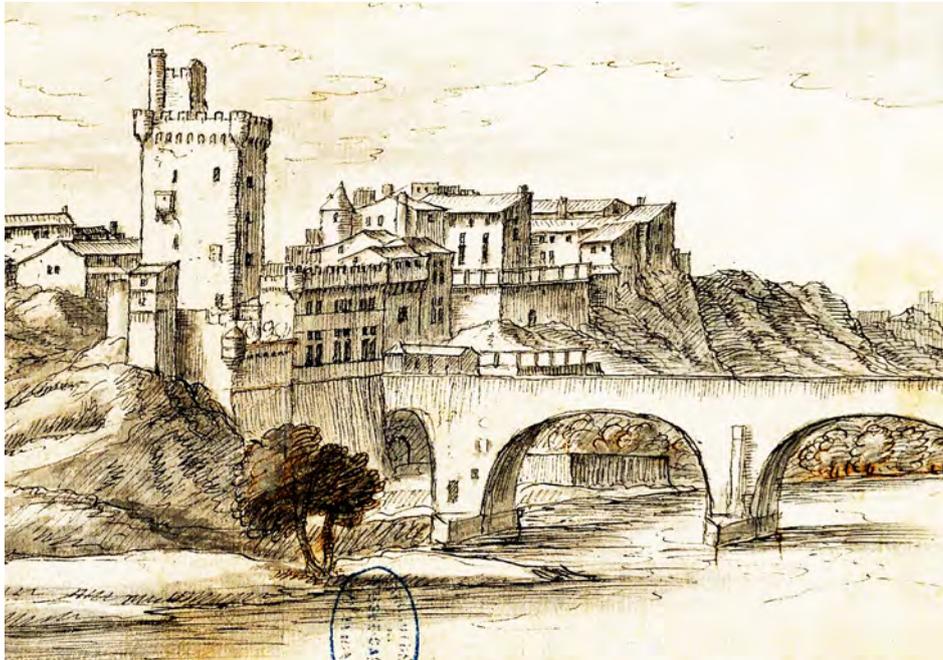
La tour en 1575, par Belleforest



Extrait du dessin de Martellange de 1608



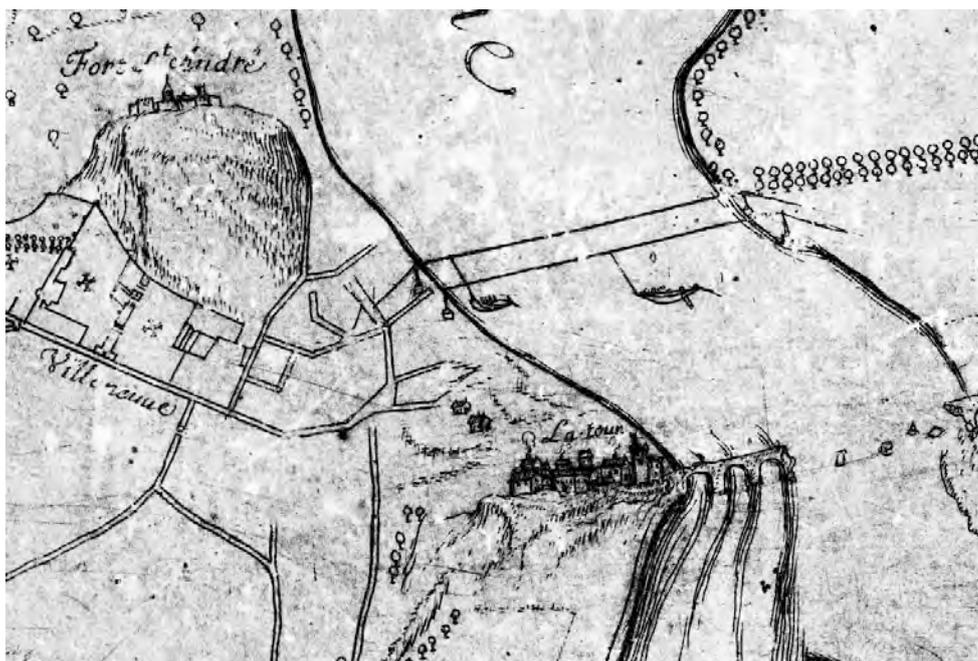
Extrait de la vue d'Avignon de 1618



La tour vers 1660



La tour et le rocher de Saluce à la fin du XVIIe siècle (musée Calvet)



Plan géométral du terroir de Villeneuve, avec le bac à traile, 1693 (Arch. municipales)

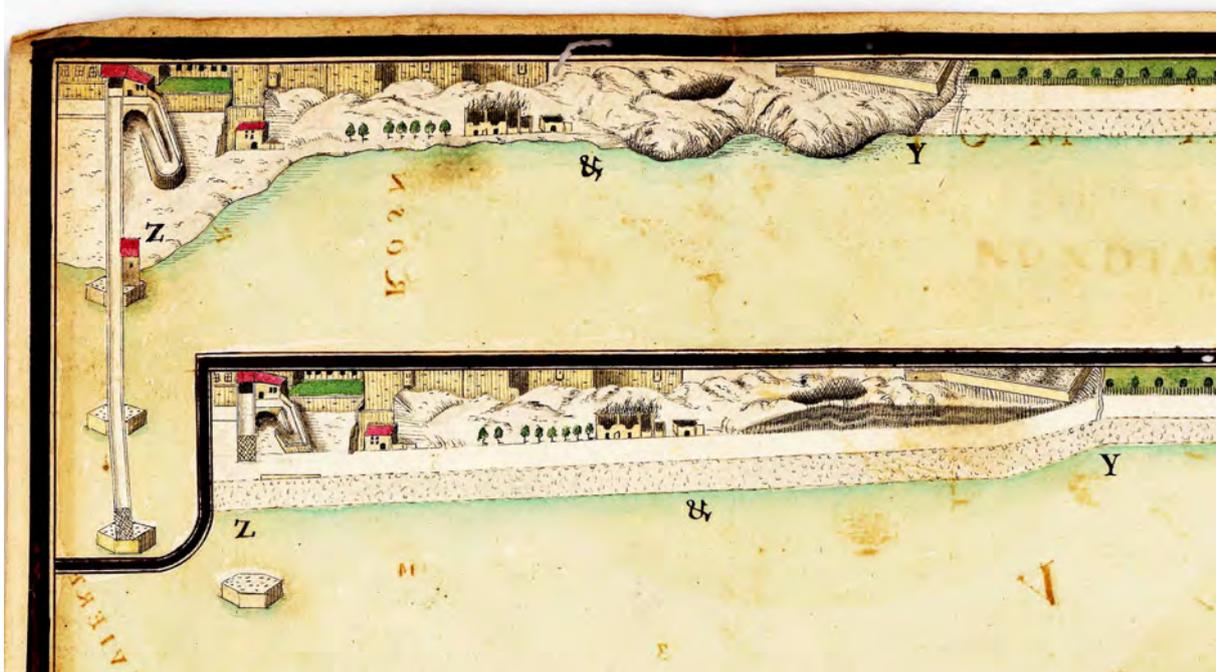


Plan du pont entre Avignon et Villeneuve, 1685



Carte du cours du Rhône ... en 1685 par l'ingénieur Montaigu, BNF.

Détail tour et rocher de Saluces après déroquetage pour la création d'un chemin de berge



Carte du cours du Rhône ... en 1685 par l'ingénieur Montaigu, BNF. Détail montrant l'état avant et après destruction du pont en rive droite, déroquetage du rocher de Salusse et création du chemin de halage. La maison du passeur déjà ruinée et les murailles à bretèches du palais Orsini sont toujours en place aujourd'hui. La légende précise :

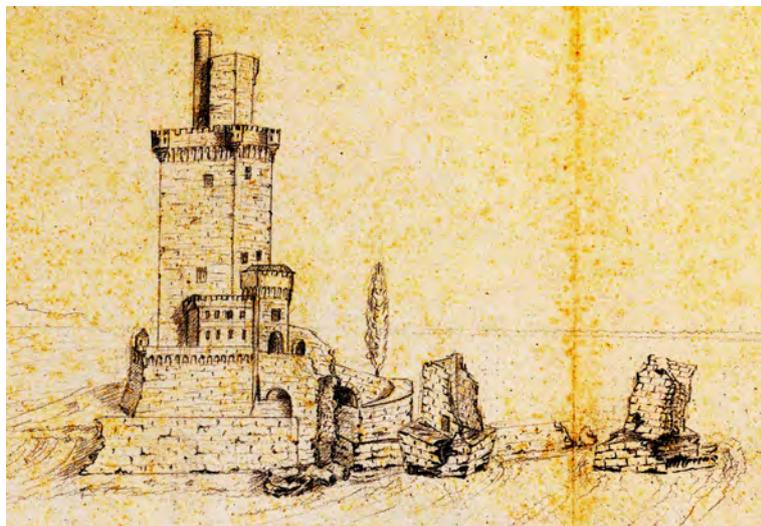
Y.Z : chemin depuis le Quay de Villeneuve jusqu'au pont

Y.&. l'Estat du Rocher de Salusse avec ses avances dans la rivière

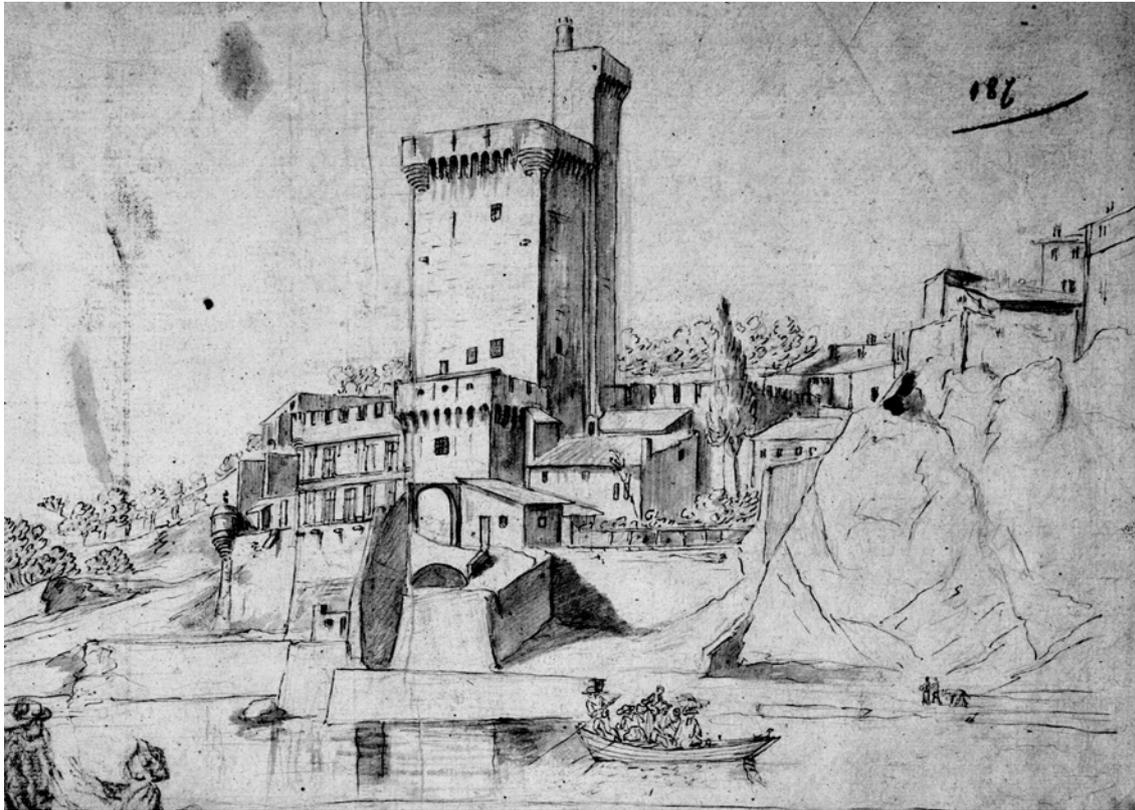
&.Z. l'Estat du terrain depuis ledit Rocher jusqu'au pont



Vue de la tour et du rocher de Saluce vers 1720



La tour et les piles du pont ruiné vers 1740



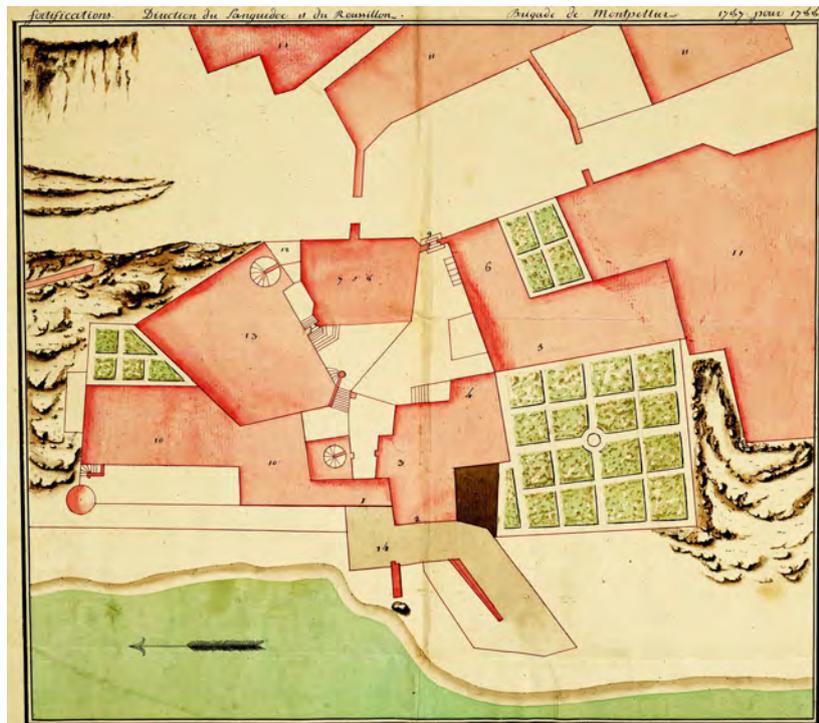
Vue de la tour avec le passeur vers 1720



La tour et le rocher de Saluce vers 1750



Plan de Villeneuve au milieu du XVIIIe siècle (Arch. Génie, SHD)

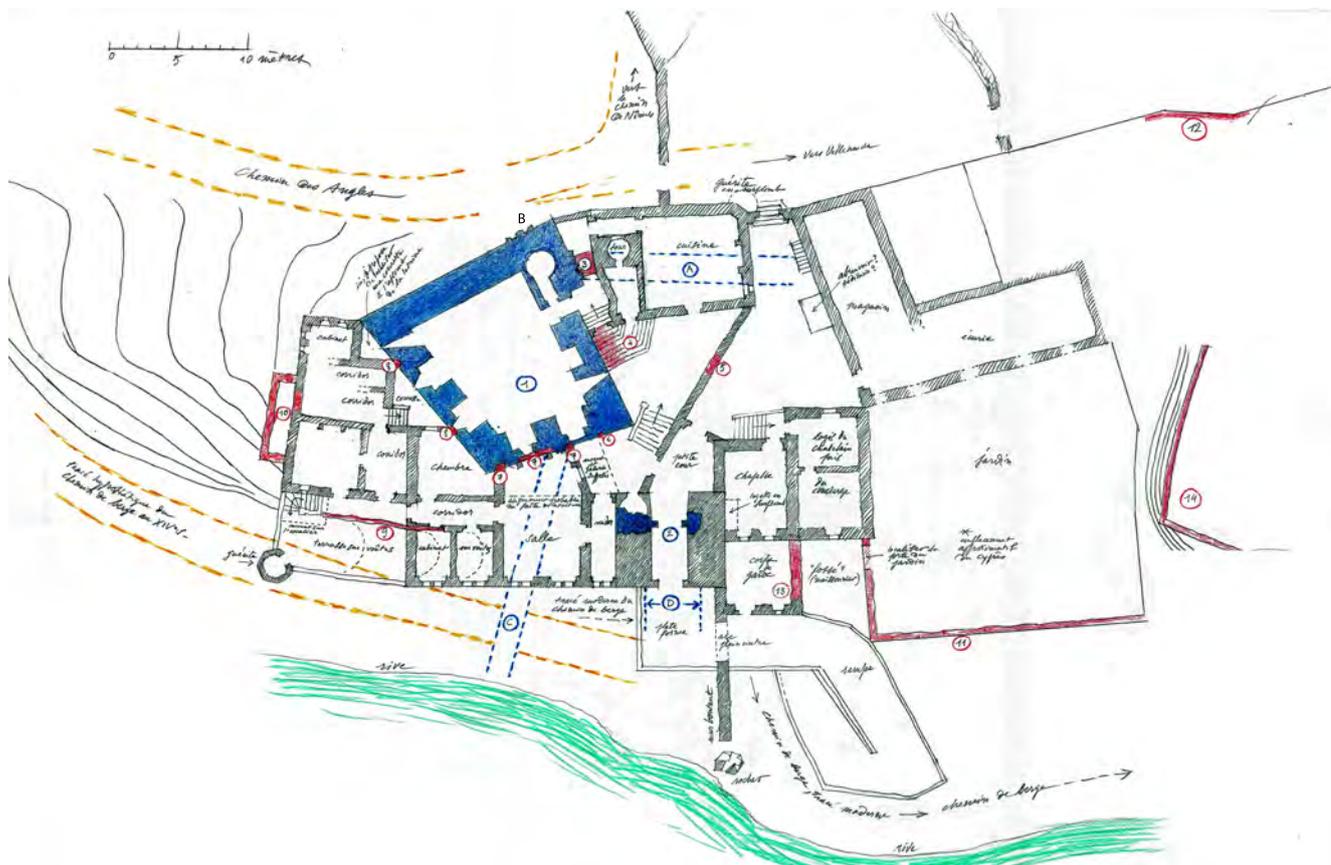


Plan de la tour du pont d'Avignon, plume et aquarelle, par Quintin de Beauverd, 1787, AD34, C 844

Légende du dessin :

- 1, porte d'entrée du côté de la rampe
- 2, corps de garde qu'on démolit crainte d'accident
- 3, chapelle
- 4, logement du concierge
- 5, écurie
- 6, magasin

- 7 et 8, cuisine et boulangerie
- 9, porte du gouvernement du côté de la montagne
- 10, logement du gouverneur
- 11, maisons des bourgeois
- 12, local où est refermé le pui
- 13, la tour du pont
- 14, voûtes qu'on démolit crainte d'accident



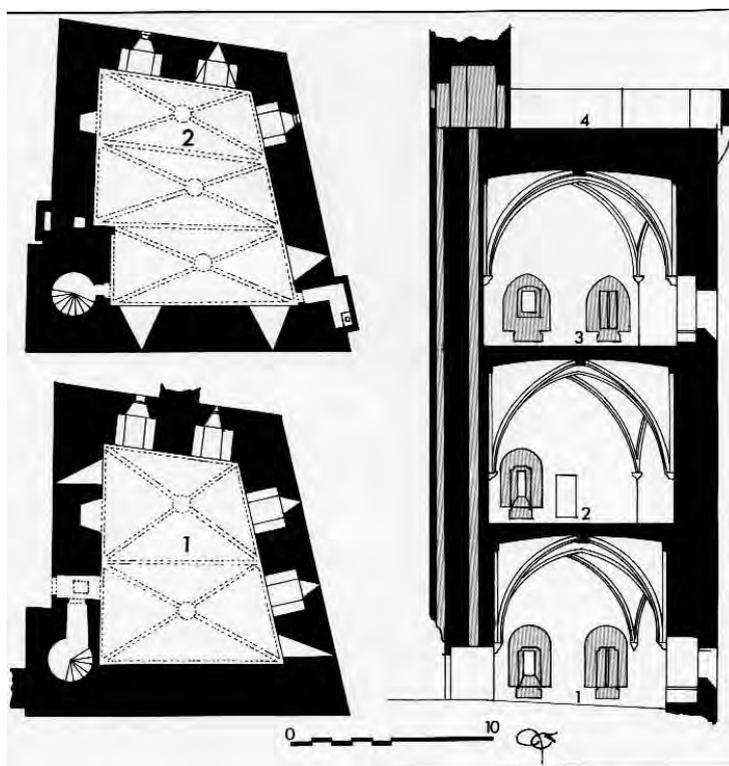
Plan de restitution des bâtiments de la Tour du Pont à partir du plan 1787
 (B. Sournia 2012, corrigé N. Faucherre 2013)

En rouge et en bleu, maçonneries subsistantes.

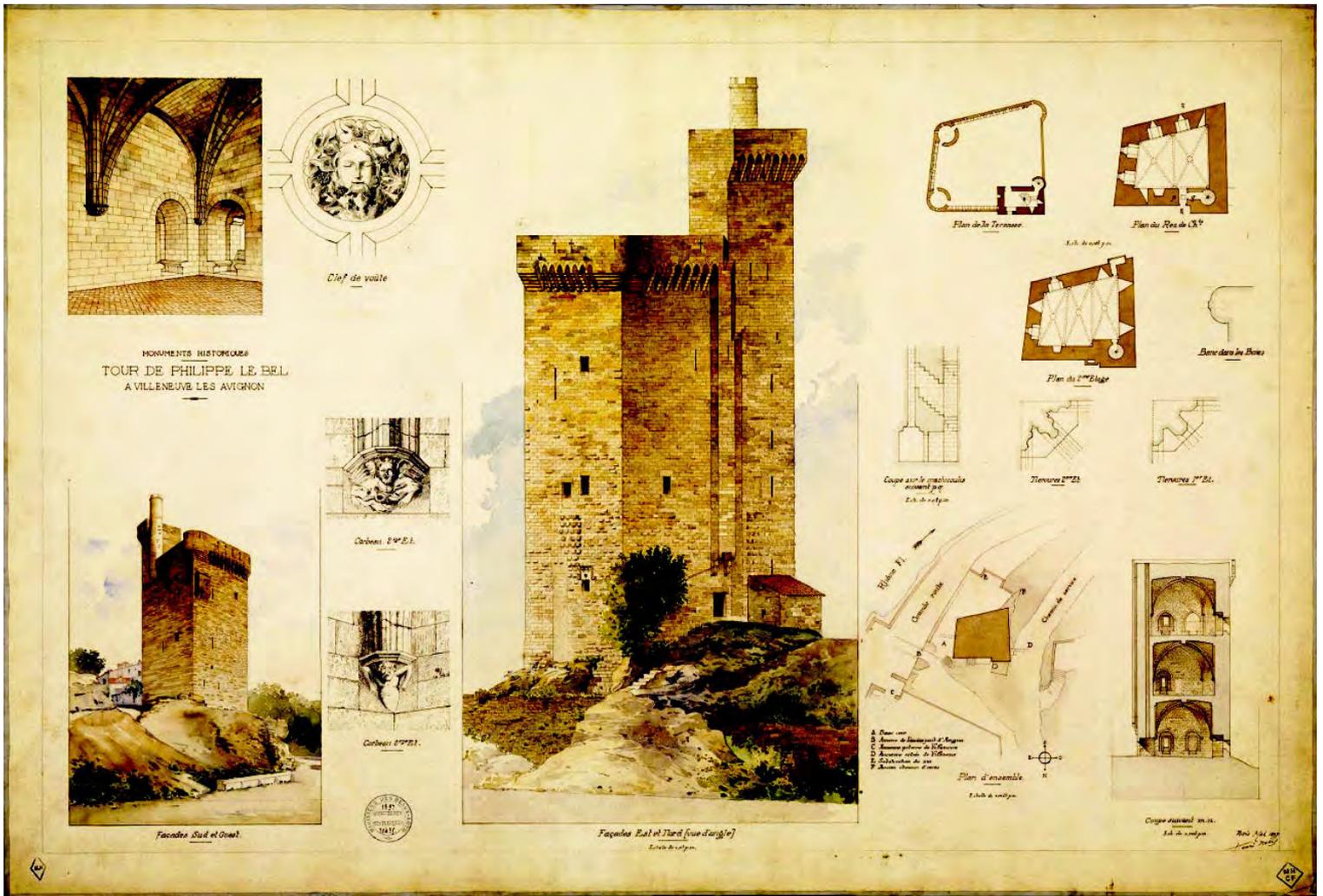
A et C : orientation des murs suggérés par leur arrachement. B : latrine à conduit et fosse disparue



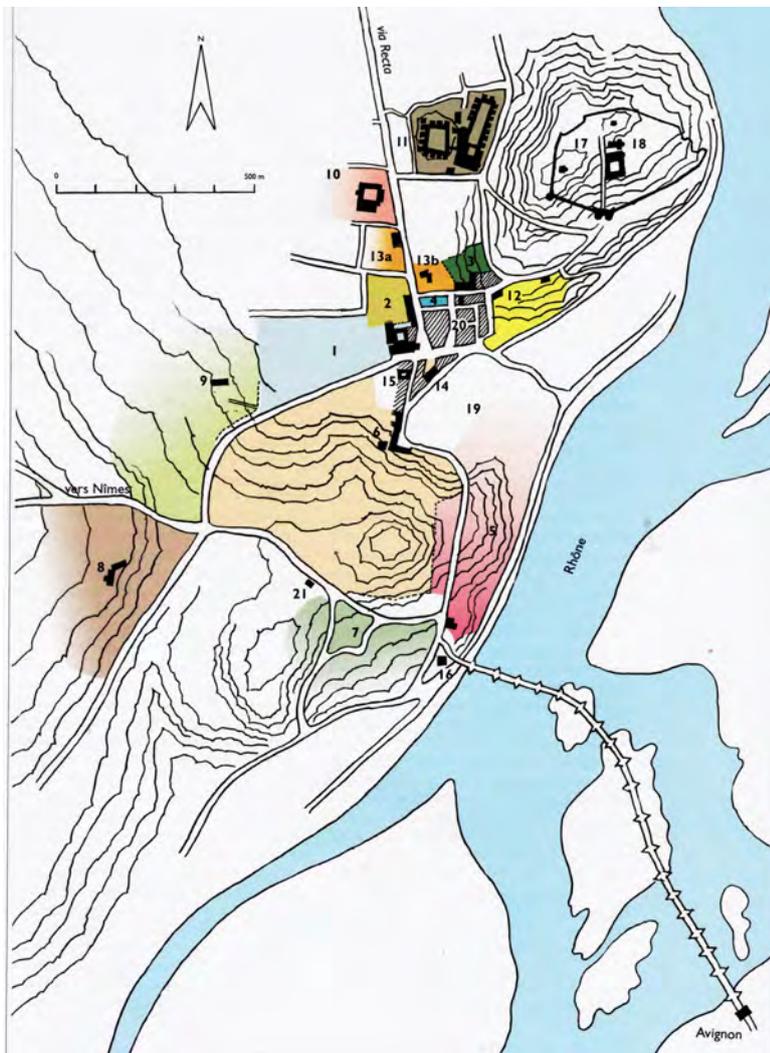
Arche en travers de la rue Montée de la Tour, XIXe s.



Plan des deux 1^{ers} niveaux et coupe NS de la tour, J. Mesqui, 2000



Henri Nodet, ACMH, relevés aquarellés 1897 (Médiathèque du Patrimoine)



Plan de situation des enclos cardinaux et liste des mutations de propriété.

Un plan du bâti représenté est celui de la fin de la période pontificale. Les dégradés de couleur signalent l'indécision sur la position des limites. Les zones hachurées correspondent aux îlots d'habitation du bourg médiéval. Le parcours du fleuve reproduit le plus ancien relevé cartographique précis connu, daté de 1685 (p. 284).

- 1 Palais d'Arnaud de Via (1320-1335), puis domaine de la collégiale Notre-Dame.
- 2 Maison successivement de Guillaume de La Broue (avant 1326), de Pierre Duèze, d'Arnaud Duèze (1326-1327), d'Arnaud de Via (1328-1335), du chapitre collégial de Notre-Dame (1335-1343), d'Humbert

de Dauphiné (1343-1344), d'Annibale di Ceccano (1344-1350), enfin, conjecturalement, de Pierre de Monteruc puis de Pierre de Luxembourg.

- 3 Palais de Bertrand du Pouget (1320?-1352), puis d'Audouin Aubert (1353-1359). Propriété de la chartreuse de 1359 à la Révolution. Le cardinal Léonard de Giffone en est locataire vers 1400.
- 4 Domus Providenciæ. Il s'agit apparemment, à l'origine, d'une partie de la propriété d'Annibale di Ceccano (1344-1350). Ensuite propriété d'Élie de Talleyrand-Périgord (1362-1364), puis de Jean de La Grange (avant 1402).
- 5 Palais de Napoleone Orsini (1329-1342) et de ses héritiers (1342-1344). Acquis par Hugues Roger (1344-1363). Pierre Roger, devenu Clément VI (1338-1352),

en est l'occupant de 1342 à 1352. Aux héritiers d'Hugues Roger (1363-1384), puis Jean de Berry (1384), Clément VII (1384-1394), Humbert de Genève (1394-1397), et enfin Amédée de Saluces (1397-1419).

- 6 Palais de Pierre d'Arrablay (1327-1331), puis de Jean d'Arrablay, frère de Pierre (1331-1338). Acquis par Pierre Roger, pape sous le nom de Clément VI. Donné ou légué à Guillaume Roger de Beaufort, frère du pape (1343-1383). Occupé ensuite par le fils de Guillaume, autre Pierre Roger, pape sous le nom de Grégoire XI, jusqu'en 1375. Ce palais a certainement hébergé le cardinal Raymond de Camilhac (avant 1373).
- 7 Maison de Pedro Gomez de Barroso (1340-1348), d'Humbert de Dauphiné (1348-1354), de Jean le Bon (1354).

8 Manoir de Pierre Bertrand (1333-1348), puis de Pierre Bertrand du Colombier (1348-1361). Devenu ensuite prieuré Sainte-Marie dépendant de l'abbaye de Saint-André.

9 Domaine successivement d'Élie de Nabinal (avant 1348), de Clément VI (1348-1350), de Marie de Beaufort (à partir de 1350), d'Hugues Roger (avant 1363), puis de ses exécuteurs testamentaires (1363-1384), enfin de Jean de La Grange (1384?-1400).

10 Palais probable de Bertrand de Deaux (1346-1355), puis de Guy de Boulogne (1356-1373). Ensuite aux comtes d'Auvergne, héritiers de ce dernier. Au début du XV^e siècle, Pierre de Thury l'occupe à titre de locataire.

11 Palais d'Étienne Aubert (vers 1342-1362), puis

chartreuse du Val-de-Bénédiction.

- 12 Hospitium de Mende, successivement à Guillaume de Chanac (vers 1371-1384) et à Jean de La Grange (1384?-1402).
- 13a Hospitium de Pierre Després (1339-1361), ensuite à Jean de La Grange (1375?-1402).
- 13b Hospitium de Pierre Després (1339-1361), ensuite à Jean de La Grange (1375?-1402).
- 14 Palafarnerie du pape (construite en 1343).
- 15 « Habitation du onzième cardinal », dont le nom demeure inconnu, signalée en 1738 par Joseph Noissier.
- 16 Pont d'Avignon et châtelet.
- 17 Fort Saint-André.
- 18 Abbaye Saint-André.
- 19 Jardin de l'abbé de Saint-André.
- 20 Le Bourguet.
- 21 Hôpital Saint-Lazare.

Annexe n°4 : Le site et la situation ; l'architecture de la tour

La tête de pont côté Languedoc est à l'intersection d'une patte d'oie, conduisant, pour l'une (rue de la Monnaie) vers les Angles et correspondant à l'ancien *grand chemin de Nîmes*, artère essentielle de pénétration vers le royaume au Moyen Age, pour l'autre (rue Montée de la Tour) vers l'agglomération villeneuvoise proprement dite, dite le *Bourguet*. En aval du pont, un chemin de berge longeait le fleuve, desservant des Tuileries et le port fluvial de Villeneuve. La *ville neuve* est séparée de son port et de la tour du pont par le massif de la *Montagne*. De ce massif se détachent à proximité du fleuve plusieurs digitations, telles le rocher dit *de la Justice*, la colline dite *des Mourgues* et le rocher dit *de Saluces*, dominant immédiatement la tête de pont au nord et servant d'assiette au palais Orsini.

Le tablier du pont aboutissait à flanc de rocher, à une dizaine de mètres au-dessus de l'étiage (altitude actuelle 16 m NGF), contre l'épaulement calcaire surplombant le fleuve en cet endroit. La roche est entaillée vers le sud, au pied de la tour, pour former un glacis en pente régulière battu par les feux des archères de la tour et venant mourir dans le chemin de berge. La situation sur le penchant de la colline imprime à l'ensemble une forme irrégulière : tracé rhomboïdal de la tour, cour assise sur la déclivité constituée de plusieurs terrasses étagées reliées par des escaliers taillés en plein roc, qui devait rendre le pont totalement impraticable aux charrois, comte tenu de la pente très raide. La tête du pont à mi-pente de cet escarpement était coiffée d'une tour-porte carrée cantonnée dans son angle sud-ouest d'une vis desservant sa plate-forme et la galerie du logis du gouverneur au sud. L'exploitation du site comme carrière à chaux au XIX^e siècle est responsable de la disparition des annexes de la tour.

Les sources du XVIII^e siècle qualifient de « jardin du commandant » un espace formé de remblais contenu derrière un mur de soutènement au nord, au pied de l'escarpement que coiffait le palais Orsini. Sous le niveau du tablier du pont, une porte en plein cintre aujourd'hui murée a probablement servi à la période moderne d'accès au châtelet depuis la rive du fleuve.



Porte murée au pied de la tour

La tour forme un quadrangle irrégulier d'environ 15 m sur 12, desservi par une porte au nord couverte par la saillie de la vis semi-hors-œuvre de l'angle NO, se prolongeant en guête. Les deux niveaux inférieurs seuls, parementés en bossage épars, ont été construits du temps de Philippe le Bel, et achevés comme le suggèrent les gargouilles sculptées marquant une première terrasse. Le niveau supérieur, daté par dendrochronologie après 1340, est contemporain de l'érection du fort Saint-André pour le roi Jean le Bon, présent sur place en 1362.